

Coufil des ans

Bulletin de la Société historique de Bellechasse

Camillien St-Pierre 7

Benoit Lacroix 13

Excursion dans Bellechasse 23

Vol. 27 - n°4 - Automne 2015 7\$





Conseil d'administration

président : Michel Tardif 418 882-2402
 micheltardif@rocketmail.com
 vice-président: Pierre Prévost 418 882-3528
 pierre.prevost@globetrotter.net
 secrétaire : Yvan De Blois 418 883-3056
 ydeblois@globetrotter.net
 trésorière: Lucie Fillion 418 882-2402
 lucie.fillion@fsaa.ulaval.ca
 Robert Tessier 418 804-0626
 tessierrobert@videotron.ca
 Claude Gignac 418 789-2990
 claudegignac@hotmail.ca
 Marie-Josée Deschênes 418 882-3528
 marie-josee.deschenes@patri-arch.com
 André Bouchard 418 243-2396
 abbenee23@hotmail.com
 Paul St-Arnaud 418 884-4128
 paulst-arnaud4@gmail.com

Membres d'honneur

0006 André Beaudoin
0008 Claude Lachance
0016 Fernand Breton
0019 Benoît Lacroix
0038 Claudette Breton
0162 Charles-Henri Bélanger
0131 Conrad Paré
 Pierre Lefebvre

Territoire

Armagh, Beaumont, Buckland, Honfleur, La Durantaye, Saint-Anselme, Saint-Charles, Sainte-Claire, Saint-Damien, Saint-Gervais, Saint-Henri, Saint-Lazare, Saint-Léon-de-Standon, Saint Malachie, Saint-Michel, Saint-Nazaire, Saint-Nérée, Saint-Philémon, Saint-Raphaël, Saint-Vallier.

Responsable de la publication:
 Société historique de Bellechasse

Rédacteur en Chef :

Jean-Claude Tardif (jc.tardif@videotron.ca)
 Aide à l'édition : Jean-Pierre Lamonde

Équipe éditoriale :

Pierre Prévost, Claude Gignac, Yvan De Blois et Michel Tardif.

Inscription et renouvellement :

Gisele.lamonde@globetrotter.net



Révision des textes :
 Louise MacDonald

Graphisme : Julien Fontaine
 julien.fontaine278@gmail.com

Couverture : Ces deux murs de pièce sur pièce, assemblés à queue d'aronde (hirondelle) sont ceux d'une ancienne école de rang de Saint-Malachie.
 Photo : Paul St-Arnaud, 26 août 2015

Cotisation annuelle: 25 \$

Adresse postale:

8, avenue Commerciale, Saint-Charles, GOR 2T0

Courriel: redaction@shbellechasse.com

Site Web: www.shbellechasse.com

Dépôt légal:

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006
 ISSN D381 079

Les textes publiés dans cette revue sont la responsabilité de leurs auteurs.

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

La rédaction se réserve le droit d'adapter les textes pour leur publication. Sauf exception, Au fil des ans est publié quatre fois l'an.

La Société historique de Bellechasse, incorporée en 1985, est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

Présentation

Vous avez en mains mon dernier numéro d'Au fil des ans. Ainsi se termine une belle et longue aventure. Je suis entré chez vous, il y a maintenant plus de 6 ans, avec un numéro spécial portant sur Beaumont. C'était au printemps 2009 (Vol 21 - no 2). J'ai produit en tout 25 numéros de cette revue au cours des ans, sans vouloir faire de jeux de mots.

Quelques dizaines de collaborateurs ont accepté volontiers mes appels à écrire des articles. Certains ont produit des dossiers étoffés sur des thèmes particuliers comme la politique en Bellechasse, les communautés religieuses dans Bellechasse, l'inventaire du patrimoine bâti en Bellechasse, le phare de l'îlet Bellechasse, Robert Lamontagne, artisan de Beaumont et bien d'autres, notamment à l'occasion d'anniversaires de municipalités de Bellechasse : Sainte-Claire, Saint-Nérée, Buckland, Saint-Henri, La Durantaye. Je les en remercie chaleureusement.

J'ose croire que cette production constituera un fonds d'archives et de référence utile pour les chercheurs en histoire régionale. Mais surtout, je souhaite que la revue vous ait touchés par les entrevues qu'on a faites, les témoignages qui s'y retrouvent et les références aux conditions de vie autant qu'aux valeurs de nos ancêtres.

Je souhaite longue vie à cette revue et bonne chance à Michel Tardif qui prendra la relève.

Jean-Claude Tardif
 Rédacteur en chef

Sommaire

Présentation	3	Excursion dans Bellechasse	23
Au fil des mois	3	30 ans déjà!	26
Arcane XIII	5	La Société historique de Bellechasse, organisme de charité, émettrice de reçus pour dons de charité	27
Camillien St-Pierre, un homme dans un univers de femmes	7	Première contribution financière au projet de livre Les écoles de rang de la MRC de Bellechasse	28
Benoit Lacroix fête ses 100 ans à Saint-Michel	13	École de rang n° 3 à Saint-Charles Travaux terminés!	29
Lancement du livre : Les excommuniés de Saint-Michel au XVIII^e siècle	20	Une sordide affaire: Le meurtre de Vitaline Marquis	31
Visite du Lieu historique National des Forges à Trois-Rivières	21	Capsules d'histoire	38

Au fil des mois

Par Jean-Claude Tardif

- Le 14 juin 2015 avait lieu la fête-anniversaire de l'arrivée des religieuses de Jésus-Marie à Saint-Michel-de-Bellechasse. (*Le Journal de Lévis*, 23 septembre 2015, p. 14).
- Le 8 juillet 2015, *Le Journal de Lévis* fait état de projets de travaux d'installation d'une nouvelle toiture sur la moulin de Beaumont. « Monsieur Jacques Leclerc (propriétaire du moulin) a par ailleurs affirmé que les améliorations sur le moulin se poursuivraient au fil des ans afin de le maintenir en état de marche, tout en conservant sa valeur patrimoniale ». (*Le Journal de Lévis*, 8 juillet 2015, p. 11).
- Madame Karine Melanson, adjointe à la direction de l'entreprise Teknion Roy et Breton, sollicite l'aide de la SHB pour recréer l'histoire de cette entreprise. Si vous avez des informations, il est possible de la contacter au numéro 418-833-8301, poste 4103.
- Le 20 août, madame Laura Madokora, professeur adjointe au Département d'histoire et d'études classiques de l'Université McGill, sollicite l'aide de la SHB dans sa poursuite d'une recherche sur l'histoire des offres de sanctuaire au Québec, notamment sur des cas où des églises et des organisations locales ont fourni un sanctuaire à des criminels recherchés, des réfugiés ou des immigrants entre 1867 et aujourd'hui. On peut la rejoindre à l'adresse suivante; laura.madokoro@mcgill.ca
- Le 26 août, le maire de Saint-Philémon confie au journal *La Voix du Sud* que sa municipalité a l'intention d'acquérir l'église pour la transformer en complexe municipal où seraient regroupés une majorité de services à la population. (*La Voix du Sud*, 26 août 2015, p. 5).
- Le 27 août, René Minot d'Armagh nous transmet les informations suivantes qui pourront servir à de futurs projets d'écriture d'articles. « J'ai déniché, dans nos archives paroissiales, les feuillets des programmes des «Soirées récréatives et musicales» qui se sont implantées dans notre communauté dans les années 1930, à partir, je présume, des initiatives du clergé et des enseignant/e/s. Ces feuillets, que j'ai numérisés, couvrent dix spectacles, entre 1934 et 1940. Deux de ces programmes échappent, par leur contenu, à la catégorie «récréation»: en 1937 et 1940, il s'agit de pièces pieuses en l'honneur du curé. Dans deux des pièces présentées, soit en juillet 1935 et celle de 1940, il y a, en partie, mixité jeunes filles et jeunes gens sur les planches ; pour les huit autres, c'est la parfaite ségrégation : aucun gars dans les prestations des filles, et réciproquement. Le contenu relève d'un répertoire qui me rappelle, mais avec les tonalités religieuses du Québec de jadis, le type de pièces qui se jouaient dans mon petit village du Poitou dans les années 1940 (j'y ai joué un rôle d'enfant en 1950), sous l'égide de «*La Société d'éducation populaire*» qui existe encore en 2015 ! »
- Le 6 septembre, le président de la SHB, Michel Tardif, animait les célébrations du 25^e anniversaire de l'Association des familles Tardif. Les activités se sont déroulées sur deux jours, à deux endroits particuliers : d'abord à l'Érablière du Cap à Saint-Nicolas, propriété d'une famille Tardif; ensuite à Château-Richer, lieu d'accueil des premiers Tardif, dont Olivier, interprète de Champlain, co-seigneur et juge-prévôt de la Côte de Beaupré et fondateur de Château-Richer.
- Les 11 et 12 septembre a eu lieu à Beaumont, Saint-Michel et Saint-Vallier, le Festival des Contes du Littoral. (*Le Journal de Lévis*, 9 septembre, p.11).
- En septembre nous est parvenu le *bulletin de la Société historique de la Côte-du-Sud, Le Javelier*. Le numéro complet porte sur l'histoire du chemin de fer Transcontinental. Un article porte plus particulièrement sur la gare de Bras d'Apic située à Saint-Cyrille-de-Lessard. Pour en savoir plus : archsud@bellnet.ca.

- Le 16 septembre, *La Voix du Sud* révélait que le Conseil municipal de Saint-Vallier avait résolu de se porter acquéreur de l'église pour la somme symbolique de un dollar. (*La Voix du Sud*, 16 septembre 2015, p.3).
- Pour sa 24^e édition, le calendrier de Bellechasse fera place à la photographie dans le but de mettre en valeur le territoire de Bellechasse. (*Le Journal de Lévis*, 16 septembre 2015, p. 10).
- Le 18 septembre, Gaston Cadrin a procédé au lancement de son livre sur Les Excommuniés de Saint-Michel-de-Bellechasse au 18^e siècle ». Voir article dans le présent numéro. (*Le Journal de Lévis*, 16 septembre 2015, p.45).
- Le 30 septembre un membre lecteur de Saint-Jérôme, monsieur Germain Dion, nous rappelait que Gérard Thibault, fondateur de l'illustre restaurant-cabaret Chez Gérard, implanté dans Saint-Roch, devant la Gare du Palais, est né à Armagh. Pierre Prévost en a profité pour ajouter les éléments d'information suivants: « À la lumière de mes recherches, trois bulletins *Au fil des ans* font mention de Gérard Thibault, à savoir ceux du printemps 1990, printemps 2001, et automne 2003, ces publications étant disponibles en ligne à <http://shbellechasse.com/aufildesans.html>.

Le premier bulletin cité contient un article de la plume d'André Beaudoin, un résumé assez exhaustif des « œuvres » de cet homme bien en vue à Québec par ses établissements fréquentés.

Le livre « *Chez Gérard* » est dans l'inventaire de la plupart des bouquineries et un petit clin d'œil à Monsieur Thibault occupe quelques minutes dans le métrage « *Le crime d'Ovide Plouffe* ».

J'ai personnellement rencontré monsieur Thibault lors d'un spectacle hommage à Édith Piaf; il était alors sur la fin de sa vie tandis que j'étais l'équivalent de deux générations dans la suite de la sienne. (*Courriel de P. Prévost à J.C. Tardif le 30 septembre 2015*).

- Le 18 octobre avait lieu à Beaumont une activité de commémoration d'Élizabeth Turgeon à la suite

de sa béatification. Une plaque a été dévoilée à cette occasion. Un numéro spécial du journal *Le Courrier du Fleuve* a notamment été produit le 22 avril 2015 à l'occasion de sa béatification. C'est une référence incontournable au sujet de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire qu'elle a fondée à Rimouski en 1874 et qui a essaimé un peu partout.

- Le 21 octobre 2015, au CHSLD de Sainte-Claire, est décédé, à l'âge de 83 ans, l'abbé Antoine Bouchard. Né à Saint-Philippe-de-Néri, il a été titulaire d'orgue à la faculté de musique de l'Université Laval de 1961 à 1997. Parallèlement à ses fonctions pédagogiques, il a eu une carrière de concertiste tant en Europe qu'en Amérique. Il s'est aussi impliqué dans la restauration et la facture d'orgues au Québec. Il est membre fondateur des Amis de l'orgue de Québec. (*Le Soleil*, 29 octobre 2015, p. 35).
- Le 28 octobre, nous apprenions que l'auteure bellechassoise, Florence Guay, avait fait rééditer son livre *Ces enfants qui m'ont enseigné*, après que les 1000 premières copies se soient rapidement écoulées. Bravo à cette enseignante écrivaine.
- La cage de fer de la Corriveau a finalement été authentifiée. « Un comité d'histoire et de scientifiques en est venu à cette conclusion après de longues et rigoureuses recherches. » Le grand public pourra l'examiner lors d'une exposition présentée du 11 au 15 novembre à la Maison historique Chevalier. (*Le Soleil* 28 octobre 2015, p. 36).
- Monsieur Gilles Côté nous a remis un album de photos prises au cours des années 1970 et 1980, portant sur l'architecture résidentielle et religieuse à Beaumont. Nous l'en remercions chaleureusement.
- Réjean Bilodeau nous informe qu'il est en train de terminer un livre sur les cabanes à sucre et l'acériculture en Bellechasse. Le lancement est prévu pour le 15 mai 2016. Nos lecteurs en seront informés.

Arcane XIII

Par Nicolas Godbout

NDLR: Au fil des ans a entrepris de publier un feuilleton de contes traditionnels recueillis, transcrits et adaptés par Nicolas Godbout de Saint-Raphaël, conteur et chercheur en ethnologie et patrimoine. La suite dans les prochains numéros.

VII - Le dit des perdrix

Un habitant ayant pris deux perdrix au collet les remet à sa femme afin qu'elle les apprête, avant de se rendre chez le curé pour l'inviter à dîner. Comme il tardait à revenir, les deux perdrix se trouvèrent bientôt cuites. En commençant par la peau bien dorée et croustillante, la bonne femme, qui prêchait par excès de gourmandise, ne fut pas longue à s'attaquer à la chair blanche et juteuse de la première des deux perdrix, puis dévora les deux ailes et les pilons, ne laissant à la fin qu'une carcasse vide et démembrée. Comme si ce n'était pas assez, elle finit par manger la seconde perdrix. Lorsque son mari revint du village et s'informa de ses perdrix, sa femme apeurée lui répondit : « Hélas, mon cher époux, tout est au plus mal, car la chatte les a mangées! »

L'habitant en colère se jette alors sur elle pour lui infliger une correction. La pauvre créature se met à crier : « Je disais ça pour rire! Fuyez, démon! Attendant votre arrivée, je les ai simplement remises au four pour les garder chaudes. » Afin de gagner du temps, elle lui recommande d'aller aiguiser son couteau sur la pierre dans la cour. Ayant retrouvé son calme, le mari entreprend de sortir pour repasser son couteau de boucherie qu'il voulait affûter pour le repas.

Sur les entrefaites, voilà que le curé frappe à la porte. La bonne femme le voyant entrer dans la cuisine lui dit : « Fuyez, monsieur, fuyez! Car si mon mari venait qu'à vous trouver ici avec moi, vous seriez à coup sûr maltraité. Il est là, dehors, à aiguiser son grand couteau. Par malheur, s'il devait vous attraper, il vous trancherait les oreilles. »

Sans demander son reste, l'homme d'Église prend ses jambes à son cou, fuyant à grande allure la maison de l'habitant. Et la gourmande épouse de ce dernier de lancer dans la direction de son époux : « Mon mari, mon mari! Dépêchez-vous! Par la foi que je vous dois, voilà le curé qui se sauve avec vos perdrix! » Le curé parvient à se réfugier chez un voisin et le vilain revient bredouille pour se faire

rapporter le larcin du prêtre par sa femme. Dans la paroisse, le mensonge bientôt devint la vérité et la vérité le mensonge. Ainsi en va-t-il bien souvent de nos petites histoires.

VIII - Les marques de naissance

Un fermier faisait l'élevage de jolis petits cochons colorés : des bleus, des jaunes, des rouges, des verts, des mauves, etc. Lorsque le temps était venu de mener les bêtes chez le boucher, l'homme envoyait son fils à la ville afin d'effectuer la commission. Un beau jour, le jeune homme fut mandaté pour livrer un petit cochon jaune destiné à l'abatage. Chemin faisant, le commissionnaire croisa la route d'un carrosse doré attelé de six splendides chevaux blancs.

Le majestueux attelage s'arrêta bientôt à la hauteur du livreur. La portière s'ouvrit et une jeune femme portant un voile de tulle brodé l'interpella bien poliment. « Bonjour, Monsieur, votre petit cochon serait-il à vendre? Jamais je n'en ai vu de semblable auparavant.

— Mon père m'envoie vendre ce goret à la ville et s'attend que je sois de retour avec une bourse pleine d'écus. C'est que ces petits cochons colorés sont très rares et recherchés.

— Si je vous montrais quelque chose que nul homme n'a jamais vu, seriez-vous disposé à m'offrir cette jolie petite bête? »

Piqué par la curiosité, le fils du fermier répondit : « Si la chose en vaut la peine, je suis prêt à vous laisser le porcelet sans rechigner. »

Aussitôt, la damoiselle entreprit de retrousser ses jupes jusqu'à la hauteur des mollets. Là, sur une jambe bien galbée, était une petite marque de naissance en forme d'étoile. Cette merveille laissa le jeune homme pantois.

C'est donc le cœur tambourinant et les poches vides que le porcher prit le chemin du retour. Il était maintenant amoureux.

L'occasion d'une nouvelle course pour son père se présentant bientôt, le jeune homme partit sur la route poussiéreuse. Cette fois, il devait effectuer l'aller-retour pour la ville afin d'y vendre un petit cochon blanc.

Quelle ne fut pas sa surprise de rencontrer pour une seconde fois le gros carrosse mené par un

cocher vêtu d'une riche livrée! Cette fois encore, l'attelage s'arrêta et la jeune femme lui demanda gentiment si son petit cochon était à vendre. « Si vous êtes prêt à me l'offrir, ajouta-t-elle, je vous dévoilerai un autre de mes secrets. »

Sans discuter, le fils du fermier accepta cette proposition inespérée. Telles des braises chaudes, le souvenir de la marque en forme d'étoile était encore ardent, bien gravé dans sa mémoire.

La mystérieuse inconnue releva ses jupes jusqu'à la hauteur de la cuisse. Sur sa chair blanche se dessinait une nouvelle marque de naissance en forme de lune. Le galant en fut tout excité.

Ce soir-là, le bonhomme fort marri passa son fils à tabac. Ce dernier subit les foudres de son père, un sourire béat sur les lèvres.

Aussi extraordinaire que cela puisse paraître, le jeune porcher fit pour la troisième fois une heureuse rencontre avec la dame de son cœur. S'en allant à la ville, il avait aperçu au détour d'un chemin les fiers chevaux blancs trotinant.

Un joli cochonnet tout rosé sous le bras, le fils du fermier attendait avec impatience que la jeune femme engage la discussion. « Quelle adorable petite bête! Je veux bien vous dévoiler la dernière de mes merveilles si vous daignez m'accorder le mignon petit cochon en gage de notre amitié. »

Le jeune homme lui dit tout de go : « Comme mon cœur, m'amie, le cochon rose vous appartient. »

La mystérieuse inconnue lui montra une partie si intime de son anatomie que notre jeune ami en rougit comme une pivoine. Là, sur son ventre — au-dessous du nombril — apparaissait une troisième marque de naissance en forme de soleil. La chose était magnifique! On pouvait entendre le halètement rauque du jeuneveau.

Les semaines passèrent sans qu'il y eût de nouvelles rencontres fortuites.

Un jour, cependant, le roi fit battre le ban, proclamant dans tout le royaume que celui qui découvrirait la forme de chacune des trois marques de naissance de la princesse pourrait l'épouser. Le fils du fermier qui avait reconnu la fille du Seigneur en la personne de la belle inconnue se présenta à la cour parmi l'assemblée des courtisans.

Nombre de prétendants étaient venus présenter leurs hommages au souverain et tenter leur chance dans le prestigieux concours. Mais aucun d'eux n'avait réussi à identifier correctement les trois envies.

Son tour étant venu, le jeune porcher s'avança timidement devant les belles gents de la cour, puis leur révéla la forme des trois marques de naissance de la princesse ainsi que l'endroit où chacune d'elles était disposée sur son corps : une étoile jaune sur la jambe, une lune blanche sur la cuisse et un soleil rosé sur le ventre.

Le fils du fermier avait réussi là où tous les autres avaient échoué. Ainsi, il maria la princesse, cette femme dont il était tombé éperdument amoureux au détour d'un chemin.

IX - Le vieux taureau et le taurillon

Dans un champ, des vaches broutent du foin. Un vieux taureau domine la petite colline surplombant le pré tel un berger veillant sur son troupeau. Il est accompagné d'un taurillon qui en est encore à faire ses premières armes.

Le corps parcouru de gestes fébriles, le jeune mâle dit au vieux bœuf en regardant le cheptel : « Viens! Dépêche-toi! Je veux en monter une. Je veux en monter une! »

Guère impressionné par tant d'empressement, celui qui connaît bien la vie dans le clos lui rétorque calmement : « Attends, jeuneot! Nous ne sommes pas pressés; l'été vient seulement de commencer. »

Puis, il prend quelques instants pour humer l'air de ses imposants nasaux avant de poursuivre : « Non seulement nous allons descendre la colline, sans nous presser, mais nous allons les monter toutes. »

X - Carie la Noire

Il y a la fée des dents, la Petite Souris. Certes, celle-là, on la connaît bien. Mais n'avez-vous jamais entendu parler de sa vilaine sœur, dame Carie la Noire? Une vraie diablesse, que cette marie-grailon! C'est moi qui vous le dis!

Mauvaise comme une teigne, elle aime à se sustenter à nos dépens. D'une nappe de sucre oubliée ou d'un bourrelet d'aliment resté trop longtemps coincé entre nos dents, elle fait merveille. Si par malheur on fait négligence de l'entretien de notre bouche, c'est à coup sûr que la noire fée y vient faire un petit tour à la dérobée.

Alors, les tout petits enfants, brossez, brossez bien vos dents! Avant que Carie la Noire emporte vos blanches quenottes, ne laissant dans votre orifice buccal que de la laque de plomb. Car en vérité, je vous l'assure, d'un baiser de pourriture, elle vous mènera la vie dure!

Camillien St-Pierre, un homme dans un univers de femmes

Par Jean-Claude Tardif

Il est mon voisin d'en face. Je le connais depuis près de 40 ans. Il est connu à Beaumont pour ses compétences comme infirmier. Il n'y a pas un évènement public sans qu'on ne recoure à ses conseils. Ce qui m'intriguait, vu son âge respectable, c'était de savoir comment il avait réussi à s'intégrer dans une profession traditionnellement féminine. La solution, c'était de lui poser la question. Ce que nous avons fait le 16 octobre dernier. Cela nous a conduits sur divers chemins, comme vous pourrez le constater. Écoutons donc Camillien St-Pierre nous raconter un pan de sa vie en Bellechasse.



Camillien St-Pierre au début de sa carrière, en habit d'infirmier 1963

L'esprit d'un aventurier, le capitaine Bernier

Il habite avec sa conjointe Céline Deschênes une maison construite à partir du débris de la maison du Capitaine J. Elzéar Bernier, grand découvreur du Nord canadien et qui a donné son nom au Musée maritime de L'Islet. La maison de ce navigateur était située au 27, rue Fraser à Lévis. Le dentiste Lepage qui l'a acquise préférait une maison moderne à une ancestrale construite en pièce sur pièce. La maison a donc été démontée en 1963 puis elle a été reconstruite au 353, route du Fleuve, à Beaumont. C'est Philippe Frongillo et un dénommé Labonté de Beaumont qui se sont chargés de l'opération. C'était l'époque des corvées et du travail de famille. Il faut se rappeler

que la route 132 passait autrefois dans le village. En 1950, une voie de contournement du village à été construite selon le même modèle que dans la plupart des villages côtiers. À Beaumont, elle a pris le nom de *Route du Fleuve* et l'ancienne route 132 a pris le nom de *Chemin du Domaine*. Depuis ce temps, la route du Fleuve s'est développée, des commerces et des résidences se sont construits de telle sorte que le village a connu une mort lente.

À cette époque, Camillien St-Pierre faisait de l'enseignement à temps partiel et de la pratique de soins à domicile dans Bellechasse. Il cherchait à se loger. Il a vu les ouvriers au travail. Il s'est dit : « C'est quoi ces fous-là qui bâtissent avec cette technique-là? ». Chaque pièce était déposée l'une sur l'autre et recouverte de goudron (pitch) pour mieux l'isoler. C'était la technique utilisée au Canada français depuis 300 ans, mais qui avait été remplacée depuis longtemps par des constructions à charpente en 2 X 4 ou en 2 X 6. Il reste d'ailleurs des traces visibles de la technique de construction en pièce sur pièce et une poutre équarrée à la hache est apparente au sous-sol. Camillien St-Pierre a su reconnaître la qualité du bâtiment et il a décidé de l'acquérir et il s'est dès lors installé à Beaumont.

De Rivière-du-Loup à Lévis

Fils de forgeron maréchal-ferrant, il avait quitté Rivière-du-Loup au début des années 50 pour venir faire ses études à Sainte-Foy. Il aurait souhaité faire des études de médecine vétérinaire, mais son projet fut contrecarré lorsqu'on lui a diagnostiqué un problème de souffle au cœur avec les risques liés aux soins à donner à de gros animaux. Il a été tenté par le service social, mais il voulait quelque chose d'un peu plus physique. C'est alors qu'on lui a proposé le cours d'infirmier. Mais ce milieu était composé essentiellement de religieuses et de femmes laïques. Mais on était prêt à l'accepter. Il avait le choix entre l'Hôtel-Dieu de Québec et l'Hôtel-Dieu de Lévis, les deux étant administrés par les religieuses Augustines hospitalières. Il a donc choisi l'endroit le plus proche de son lieu d'origine, d'autant plus que Lévis acceptait des

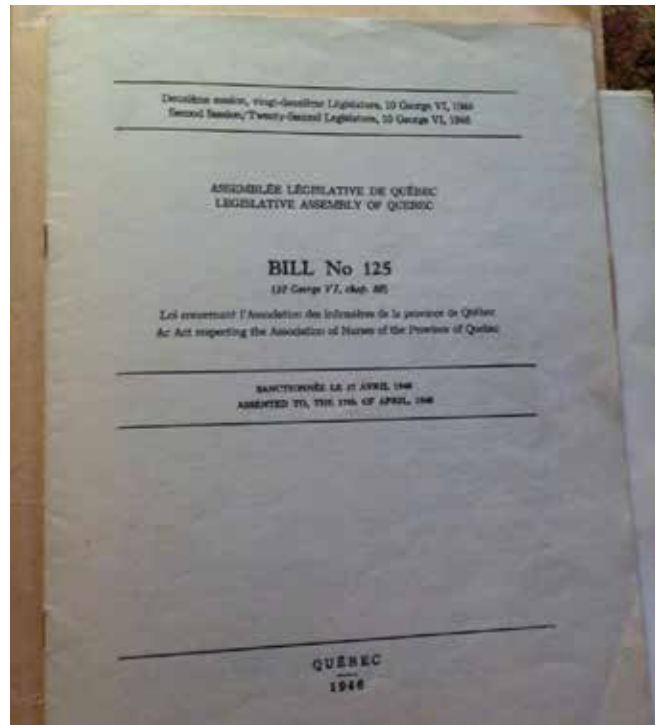
élèves à compter de 18 ans, tandis que Québec avait fixé la limite à 20 ans. Notre candidat avait 18 ans.

Comment on entre dans une profession féminine?

À cette époque, les besoins en personnel étaient grands. Les candidats ne restaient pas dans la profession. Il n'y avait pas d'ouverture. La Loi de 1946 alors en vigueur indiquait que seules les personnes du sexe féminin pouvaient être admises dans la profession d'infirmière¹. Cependant, l'Université Laval faisait exception et acceptait des hommes dans son programme d'études infirmières². Camillien St-Pierre s'y est donc inscrit et a débuté ses cours le 4 août 1958.

À l'hôpital où il devait poursuivre sa formation universitaire, il était soumis à un règlement particulier. On lui a reconnu les mêmes règles que les internes en médecine. Autrement, il n'aurait pas eu la permission de fréquenter les filles, de manger avec elles à la cafétéria ou de se retrouver avec elles à la salle du personnel. Il est bien entendu qu'à cette époque seules les filles étaient autorisées à donner des soins du bas du corps aux femmes et vice versa pour les hommes. En retour il a eu droit à une compensation supérieure aux filles soit 25 \$ par mois au lieu de 6 et 7 \$ pour les filles. Les médecins lui ont donné des uniformes.

Il a ensuite enseigné (1963) puis écrit un Manuel de biologie servant aux étudiantes et au personnel : *Anatomie, physiologie, hygiène du système nerveux*. Il fut le premier à enseigner la biologie aux étudiantes infirmières. On lui a plus tard offert la direction des études en sciences infirmières. Mais il y a eu des objections des autorités supérieures parce qu'il n'était pas reconnu par la profession. Il a dû se tourner vers l'industrie pharmaceutique. Au bout d'un an, on a décidé de faire une exception pour lui et on l'a sollicité pour offrir l'enseignement. Il enseignera jusqu'à la fermeture de l'école des infirmières des Augustines de Lévis en 1972. En 1965, il s'est vu offrir le poste de directeur des études, au salaire de 52 \$ par semaine. Il sera par la suite invité à compléter son baccalauréat en sciences de la santé, option



Page titre du Bill 25 adopté le 17 avril 1946.

nursing, à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), à la fin des années 60.

À la suite de l'adoption de la Loi 73 en 1970, les infirmiers qui s'étaient jusque là regroupés dans le Syndicat professionnel des infirmiers diplômés (SPID), se sont joints au nouveau regroupement mixte). Ça n'a pas été sans heurts. Les hommes sont admis dans la profession pour la première fois.

« Une religieuse avant-gardiste avait inscrit au-dessus de la porte de l'école « École des infirmiers et infirmières ». Ça n'a pas passé. Elle a dit : « Je l'ai écrit et ça va rester là ». Elle vient de décéder à l'hiver 2015. À ce moment-là, les soins n'étaient pas mixtes. Les femmes soignaient les femmes. Les hommes soignaient les hommes. Même s'ils n'étaient pas formés à cet effet.

« J'ai été le premier homme à l'Hôtel-Dieu de Lévis à aller en obstétrique. Ce sont les médecins qui m'ont initié. Ensuite, j'ai enseigné en urologie aux filles. Les Sœurs m'avaient donné un protocole sévère. Le principe, c'est qu'il ne devait pas y avoir de contact entre les doigts des filles et la verge de

1 L'article 25 de la Loi 125, Loi concernant la profession d'infirmière de la Province de Québec, sanctionnée le 17 avril 1946, stipule ceci : « Seules peuvent être admises à l'étude de la profession d'infirmière des personnes de sexe féminin de bonne réputation et de bonnes mœurs qui ont obtenu un certificat de compétence de l'association »

2 C'est seulement en 1992 que les écoles d'infirmières ont été reconnues



Camillien St-Pierre tenant dans ses mains son premier cahier de notes de cours

l'homme ». Quand on a ouvert l'hôpital, le 10 mai 1963, on avait des infirmiers-chefs dans diverses unités. C'étaient mes élèves. Là on peut dire que les hommes ont été légèrement favorisés au détriment des femmes. Là on a vu une éclosion de la profession d'infirmiers.

Soins de santé dans Bellechasse

Parallèlement, il occupait son temps à offrir des soins à domicile dans Bellechasse. Il a offert ce service d'abord à Beaumont, et ensuite à Saint-Michel, Saint-Vallier, La Durantaye, Saint-Raphaël, Saint-Charles, Saint-Gervais. Seulement le bas du comté était desservi à cette époque. C'était l'époque des unités sanitaires. Elles se concentraient sur la prévention, la vaccination dans les écoles, l'enseignement de l'hygiène du milieu. Il y en avait une à Saint-Gervais qui desservait le

comté de Bellechasse. Il ne semblait plus y avoir des accouchements à domicile depuis un certain temps.

Des médecins avaient commencé à s'installer en région : Saint-Camille-de-Leslis (Dr Wilfrid Morin), Saint-Charles (Dr Alexandre Nadeau), Saint-Raphaël (Dr André Roy), Saint-Michel (Dr Raymond-Marie Guay, Dr Maurice Prévost, Dr Pierre Genest, Dr Daniel Mercier) et Saint-Gervais. Comme ce sont les médecins qui réfèrent les cas au service des soins à domicile, Camillien St-Pierre disposait d'une entrée privilégiée chez les médecins. S'il référait un client au médecin, celui-ci passait en priorité. On a même fait des expériences de fin de vie à domicile.

A un moment donné, on lui a proposé des soins psychiatriques à domicile³, un accompagnement

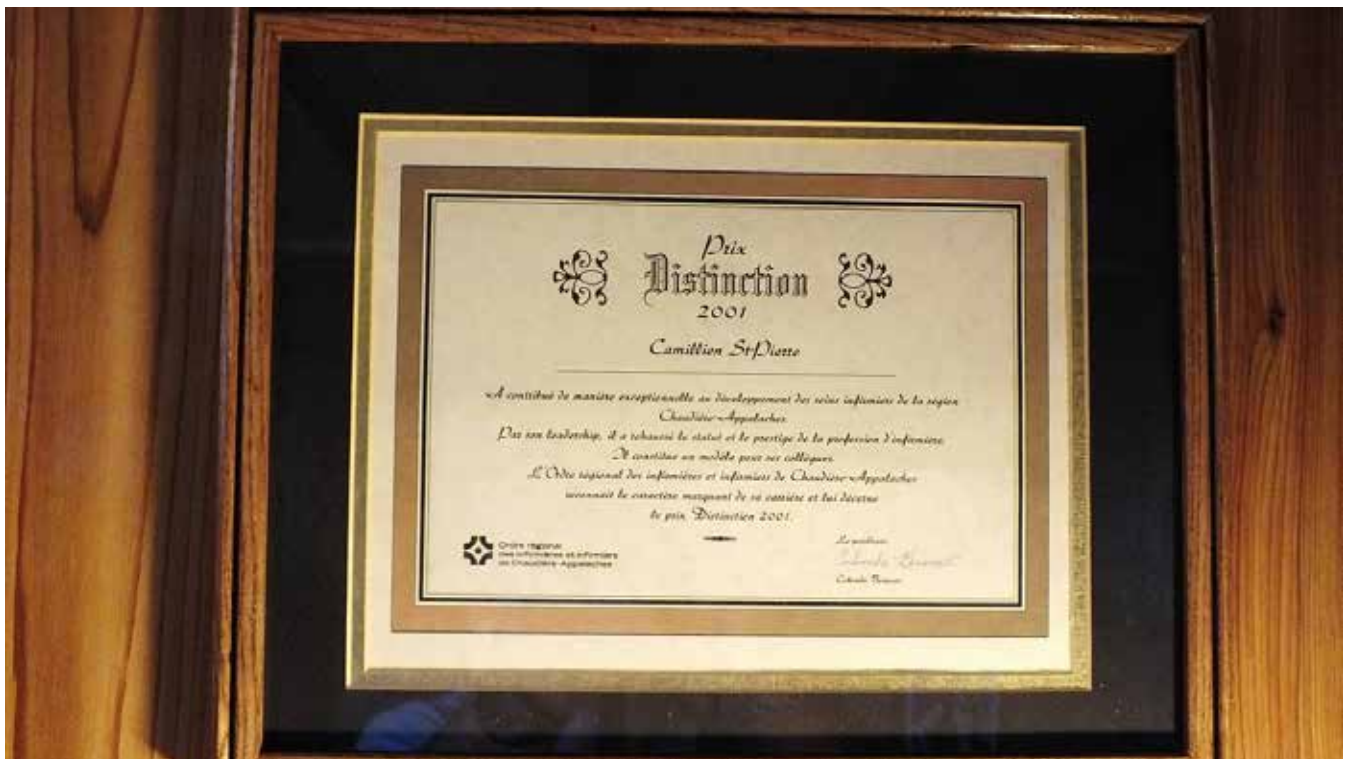
³ Les soins psychiatriques ont été implantés à Lévis en 1966 et Camillien St-Pierre a eu le mandat de former le personnel. .

en désintoxication d'alcoolisme, le soin des femmes battues, le suivi à domicile des patients hospitalisés en psychiatrie. Il a eu le mandat d'entraîner une infirmière originaire de la région de Drummondville, madame Armande Roy. « On a écrit des livres ensemble : Cahier de stage en soins psychiatriques (1988) pour le Cegep de Lévis-Lauzon, imprimé à la Gestetner ». Il a développé un logiciel de gestion des soins appliqués à la pédagogie. Il a constitué à partir de ses élèves une banque de données des difficultés d'apprentissage qu'il a ensuite utilisée lors des stages. Chaque lundi matin, il était en mesure de leur remettre un plan de travail informatisé. Il s'est également qualifié comme instructeur en soins cardiorespiratoires ce qui l'a amené à accompagner les pompiers de Beaumont lors de leurs interventions, sans compter qu'il était et est encore régulièrement sollicité par des particuliers pour divers problèmes de santé.

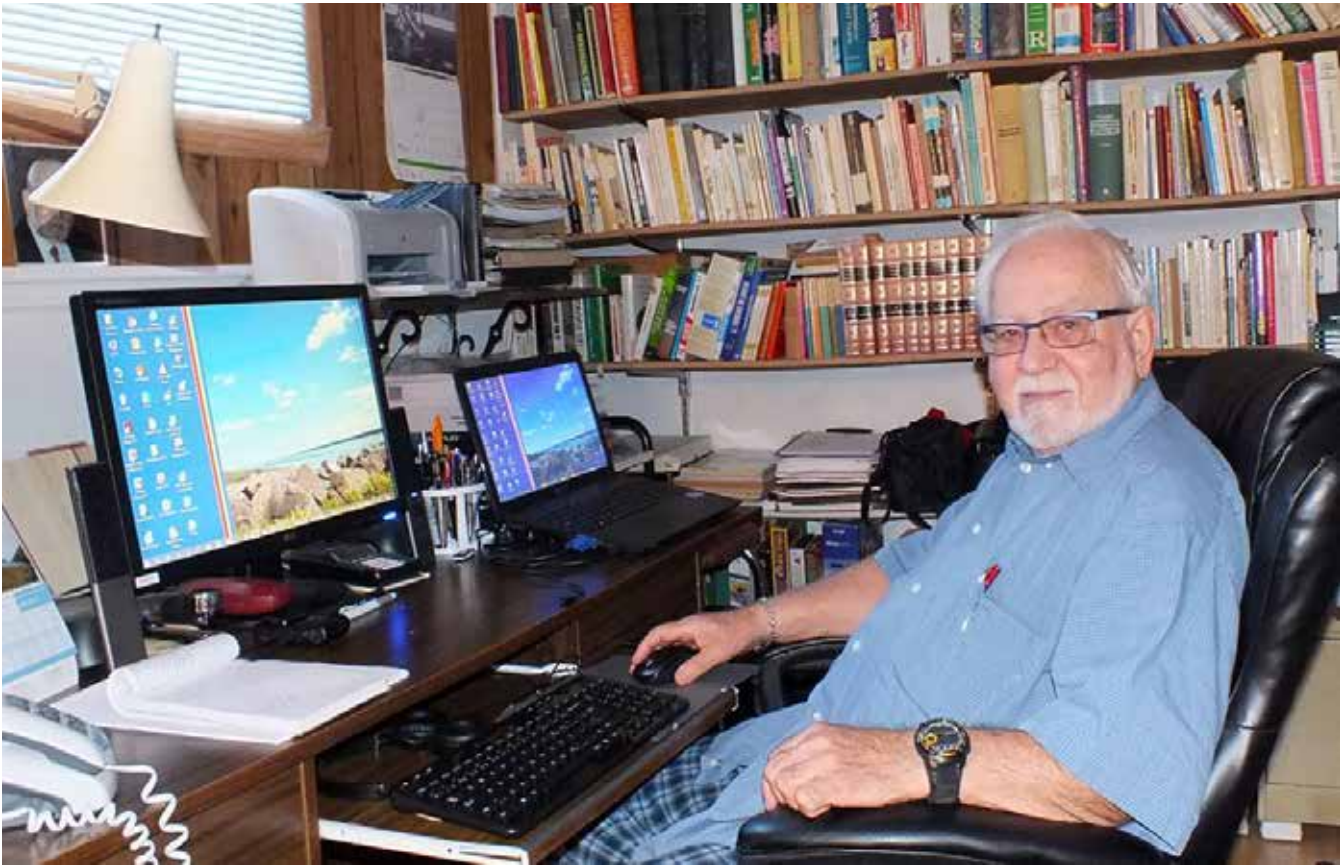
Il a fait un certificat en alcoolisme et toxicomanie à l'Université de Sherbrooke. Il était appelé à intervenir dans ce domaine. « Je peux te dire que mon taux de réussite pour les femmes d'alcooliques était de zéro pour cent. Les femmes cachent davantage cette maladie. » Pas beaucoup plus de succès avec les femmes violentées. « Ça a été assez pathétique ».

Il a été 14 ans dans la direction des soins au niveau du service d'incendie de Beaumont. Il allait représenter la municipalité dans différents forums. Il a monté des trousseaux qui sont encore utilisées aujourd'hui lors d'interventions de première ligne. Il avait le mandat d'intervenir partout sur le territoire. Tout cela en bénévolat bien sûr. Il collaborait avec le secrétaire-trésorier de la municipalité, monsieur J. Edward Walsh, aujourd'hui décédé et dont il garde un excellent souvenir. Il offrait le cours de premiers répondants aux pompiers. D'ailleurs, le corps de pompiers de Beaumont a été le premier en Bellechasse à former des premiers répondants. Camillien St-Pierre a cessé cette activité à 65 ans. À cette époque, il s'était orienté vers le service international en Haïti ce qui l'empêchait d'être disponible lors d'incidents à Beaumont. Il a également été responsable des premiers soins au Manège militaire pour le compte du Carnaval de Québec.

Revenons au défi que représentaient les soins à domicile en Bellechasse. Lorsque les gens avaient besoin de soins ou ne pouvaient pas se déplacer ou lorsque les routes étaient fermées, il les transportait en traîne ou en motoneige ou en raquettes au garage Claude Labrecque sur la route de Beaumont, ou à l'hôtel Clermont Briand au



Prix distinction en reconnaissance de l'engagement de Camillien St-Pierre en Chaudières-Appalaches



Camillien St-Pierre à son bureau de travail le 16 octobre 2015

cœur du village, ou même chez lui dans son salon. Il appelait le médecin traitant et se faisait autoriser à offrir des soins spécialisés.

« Entre Saint-Michel et La Durantaye, on a eu des difficultés en raison des conditions hivernales dans la côte de la rivière Boyer. Les voitures étaient mal adaptées à l'hiver et nos troussees gelaient et ainsi de suite ». Camillien St-Pierre avait pris entente avec les Lamontagne qui faisaient le déneigement. Il laissait sa voiture au coin de la route 132 et il embarquait avec le déneigeur pour se rendre à La Durantaye pour dispenser des soins à domicile, donner des injections pour soulager la douleur. Il est allé jusqu'à Saint-Nérée et même Saint-Camille. Il a parcouru jusqu'à 57 000 milles en une année dans Bellechasse.

Il y a eu une époque de vendeurs de pilules. Les gens attrapaient des maux de gastroentérite. Il leur donnait du Gravol pour les soulager. Gérard Marcoux de Beaumont l'a conduit. Armande Roy l'accompagnait au besoin. Camillien St-Pierre devait prendre des assurances pour se protéger lors des déplacements des patients en traîne vers l'ambulance ou vers l'hôpital.

Parfois on intervenait lors d'accidents de ferme ou de voiture. Des premiers répondants étaient formés à cet effet au niveau des pompiers. Normand Nadeau était son adjoint dans de tels cas. Ce dernier est devenu par la suite instructeur suite à une formation reçue de Camillien St-Pierre.

Il a découvert des cas pénibles lors de ses visites, des foyers clandestins de soins mal administrés, etc. Il a vu des enfants mouillés dans leur lit parce que la couverture coulait parce que le bardeau avait été posé à l'envers. Des schizophrènes gardés dans des sous-sols insalubres. Des femmes qui accueillaient leur amant pendant que le mari dormait sous l'effet des médicaments.

Petite anecdote. « Je me faisais toujours accompagner, souvent d'une étudiante, une stagiaire. Il fallait se protéger. Car un jour, j'ai été appelé à visiter une dame pour une prise de sang. Une fois dans la chambre j'ai constaté que la porte avait été barrée. Tout à coup, les enfants se mettent à crier : « Maman, est-ce que le monsieur joue avec tes fesses »? Là, je me suis dit : je suis dans le pétrin. Quand j'ai vu ça, je suis allé chez le médecin. Je lui ai dit ça. Il dit : « Elle m'a fait le



Cette poutre témoigne de sa provenance, soit l'ancienne maison du capitaine Bernier à Lévis

même coup. Je ne t'ai pas donné l'information pour que tu puisses vérifier. » Effectivement c'était une manipulatrice ».

Qu'en était-il de la présence des hôpitaux dans la région? Il y avait un petit hôpital à Armagh. Il y en avait un également à Saint-Michel (Dr André Nadeau). À Saint-Damien, la congrégation Notre-Dame du Perpétuel Secours tenait une infirmerie pour sa communauté et ses étudiantes. À Saint-Gervais il y avait « un genre de foyer très avant-gardiste tenu par un monsieur Lemieux », où Camillien St-Pierre pouvait aller compléter des soins⁴. À Saint-Raphael il y avait une unité de soins avec le Dr André Roy. On y faisait des prises de sang, on installait des solutés. A Saint-Philémon, on s'occupait des malades affectés de la tuberculose. À Lac-Etchemin, il y avait un hôpital

pour soigner la tuberculose. Il comportait une aile psychiatrique associée à l'hôpital de Saint-Georges de Beauce.

En guise de bilan

Quel bilan fait-il de cette époque? Les soins psychiatriques à domicile ont été innovants pour l'époque. On pouvait assurer un suivi. Les médecins nous faisaient confiance. Tous ces services ont été centralisés à Lévis, sous l'égide du Dr Dominique Bédard⁵, ou dans les CLSC comme ce fut le cas avec le CLSC de Saint-Lazare.

Il a toujours gardé un lien avec la pratique privée pour alimenter son enseignement et lui donner une coloration terrain et un volet pratique. Il a enseigné les soins infirmiers au cegep Lévis-Lauzon, de 1973 à 1998; il a été chargé de cours à l'UQTR et au Collège de la Gaspésie et des Îles.

4 Sa fierté va également du côté des portes qu'il a ouvertes. Il a été le premier à préparer des solutions de morphine à donner à domicile. J'ai été le premier à faire des autopsies à Lévis. Mais il a fallu obtenir une autorisation de l'évêque. On s'est posé la question si je pouvais faire une autopsie du vagin. L'évêque a dit, il n'y a pas de problème. J'ai donc pu faire des autopsies. »

5 Pour souligner sa carrière, l'Ordre régional des infirmiers et infirmières de Chaudière-Appalaches lui a décerné un Prix distinction. « J'ai toujours été présent aux gens. J'ai pris soin des gens de Beaumont » affirme avec fierté Camillien St-Pierre. Et j'ajouterais : les gens de Bellechasse. On l'appelait le « p'tit docteur ». Nul ne niera qu'il a été une grande personne pour les gens de Bellechasse.



Arrivée du Père Lacroix à Saint-Michel à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance.

Benoit Lacroix fête ses 100 ans à Saint-Michel

Par Paul St-Arnaud

Membre honoraire de la Société historique de Bellechasse, Benoît Lacroix O.P. choisit de fêter le centième anniversaire de sa naissance à Saint-Michel-de-Bellechasse.

Reportage photographique de Paul St-Arnaud, 8 septembre 2015.

Invité par la municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance, le Père Lacroix est fidèle au rendez-vous. La rencontre sera mémorable. Il arrive en voiture au Centre communautaire de Saint-Michel vers 15 h, le 8 septembre 2015, cent ans, jour pour jour, après son entrée dans le vaste monde.

Gilles Vézina, maire de Saint-Michel et Michel Clair, conseiller municipal, l'accueillent chaleureusement et lui demandent comment on se sent à 100 ans. « On a peine à y croire ». Le Père Lacroix évoque alors le temps qui passe et le temps qui reste, le temps qui fuit et celui qui ne passe jamais.

Un cinéaste, une écrivaine qui l'assiste dans son travail et moi-même comme photographe,



Le Père Lacroix évoque le temps qui passe et celui qui ne passe jamais.

le suivons à la terre natale là où il a passé son enfance, dans le troisième rang ouest de Saint-Michel-de-Bellechasse.

Son neveu Arthur Lacroix et sa dame, qui tous deux exploitent aujourd'hui la ferme familiale, nous accueillent. On assiste aux retrouvailles et Benoît Lacroix, Joachim de son prénom, évoque les 11 premières années de sa vie.



Maison familiale de Benoît Lacroix, située au 3e rang Ouest de Saint-Michel.



De retour à la maison familiale où Benoît Lacroix évoque son enfance.

Il attire notre attention sur le paysage, le bassin versant de la rivière Boyer, au nord, et le boisé qui borne la voie ferrée, au sud.

« C'est là dans ce boisé que je me sauvais quand je ne voulais pas travailler ». Qu'y faisiez-vous lui demande Michel Clair ? « Je m'y promenais, je lisais, je réfléchissais. Je n'aimais pas les travaux de la ferme. J'étais paresseux. Les gens disaient : lui, il ne fait rien, il va faire un prêtre. Après avoir été à l'école de rang pas loin d'ici, celle qui a brûlé, mon père m'a dit « Je n'ai pas besoin de toi à la ferme, mais la société oui. Que ça te plaise ou non, tu vas aller pensionnaire au Collège Sainte-Anne de la Pocatière ». C'est là, à 12 ans, que je suis allé étudier. J'y suis resté 9 ans.

Nous entrons alors dans la maison et nous nous attablons à la salle à manger. Le maire Vézina et le conseiller Clair lui posent alors une série de questions à commencer par celle qu'on ne peut ne pas poser : «Quelle est la recette de votre longévité? ». « L'amour, répond-t-il sans hésiter. Comme je disais aux journalistes : lorsqu'on cesse d'aimer, on commence à vieillir ».

Me vient alors une réflexion. Cet homme est capable de générer l'estime de soi et des autres.



Le bassin versant de la rivière Boyer, au nord du 3^e rang Ouest de Saint-Michel.

Homme de réflexion et de passion, il choisit à tout moment de porter un regard bienveillant sur lui et ses semblables.

Autres recettes de longévité, lui demande-t-on.
« Oui, mais alors là, c'est différent pour chacun ».

D'autres questions suivent. Son enfance ?

Le temps passé à la maison, à l'école de rang, dans sa famille ? «C'est ici avec mes parents, mes frères et sœurs, que j'ai appris la liberté. Quand l'été arrivait, on pouvait enlever nos chaussures et marcher pieds nus jusqu'à l'école. Quel plaisir! On économisait nos souliers bien sûr, mais se promener nus pieds symbolisait pour nous la liberté.»



Le Collège de La Pocatière où a étudié Benoît Lacroix.



Benoît Lacroix évoque le plaisir qu'il éprouvait enfant à marcher pieds nus jusqu'à l'école.

Il évoque sa mère, sa maladie, mais aussi sa grande piété. Il évoque son père Caius et son sens de l'humour. Il évoque l'héritage parental, ses convictions religieuses en lien avec l'influence maternelle et cette liberté qui lui colle à la peau, reçue principalement de son père.

«Que dirait Caius de la société d'aujourd'hui?» lui demande Michel Clair. Il dirait « Calmez-vous un peu. Arrêtez de vous énerver. Prenez le temps de faire les choses. »

Parmi les nombreuses personnalités qu'il a rencontrées, il mentionne Pierre Élliot Trudeau. « Je le trouvais arrogant, mais j'ai découvert un homme très intelligent et humble en l'assistant

à sa demande dans les derniers moments de sa vie. Il était devenu comme nous autres ».

Il parle aussi de Pierre Karl Péladeau. « Vous ne devinez jamais qui est venu me souhaiter bonne fête ce matin avant que je quitte Montréal ? PKP. On a parlé de son fils Thomas... »

Et la technologie? «Faut apprendre à bien s'en servir ». Et la sexualité précoce des jeunes? « J'ai été témoin de cela sur le campus universitaire. On se cajole beaucoup. On se rencontre pour la première fois et tout de suite, le lendemain, ou presque, on cherche à vivre ensemble, c'est rapide. Que les jeunes se cajolent n'a pourtant rien de contre-productif. L'important dans tout ça c'est de sauver l'amour.»

Et les péchés? « Y en avait trop, ça ne pouvait pas être crédible...Au Collège, on se les partageait avant d'aller se confesser. Toi tu vas dire ça, moi je vais dire ça etc. On finissait par faire le tour et le confesseur était content. »

Et l'Église au Québec ? « Si les Québécois avaient été plus critiques à son égard, elle aurait évolué avec eux et répondu davantage à leurs attentes ».

Et les humains que nous sommes ? « J'ai appris à respecter leur mystère, à vivre sans pouvoir tout comprendre de leurs faits et gestes ».



«Si les Québécois avaient été plus critiques à l'égard de l'Église... »



Un toast au jubilaire et l'échange se poursuit.

La discussion se poursuit pendant une heure et demie et Benoît Lacroix, intelligent, généreux et créateur répond à nos interrogations avec beaucoup d'à-propos et d'humour. Nos hôtes interrompent quelque peu la conversation en nous proposant vin, fruit et fromage. Prendrez-vous un peu de vin Père Lacroix ? « Si je n'y ai pas droit, je veux bien! »

C'est alors qu'on porte un toast au jubilaire et la discussion se poursuit. On parle de valeurs. Privé de liberté, l'amour s'affadit. Quand la morale, les règles et la loi s'y substituent, le ciel s'assombrit.

C'est toujours un plaisir de causer avec cet homme hors du commun, considéré à juste titre comme un grand humaniste, capable de susciter le respect partout où il passe. Si vous doutez de vous-même, il n'hésitera pas une seconde à vous dire que vous êtes malgré vous plus grand que nature.



Fonts baptismaux où Benoît Lacroix fut baptisé à l'église de Saint-Michel. On quitte ensuite la terre natale pour se rendre à l'église de Saint-Michel. Benoît Lacroix veut s'arrêter devant les fonts baptismaux, là où il fut baptisé. « Je tiens beaucoup à mes convictions religieuses », dit-il. Au sortir de l'église, côté jardin, on accède au cimetière fluvial. Benoît Lacroix prend quelques instants pour se recueillir au monument funéraire de la famille. Caius et Rose-Anna y sont inhumés.



Monument funéraire de la famille Lacroix au cimetière fluvial de Saint-Michel.



Les bénévoles de la bibliothèque Benoît-Lacroix.

La visite se termine à la bibliothèque Benoît-Lacroix.

Un 5 à 7 y est organisé par les bénévoles et nombreux sont ceux et celles qui lui rendent hommage. Après des discours d'usage bien sentis, prononcés tantôt par monsieur le maire Gilles Vézina, le conseiller municipal Michel Clair et la responsable de l'accueil Hélène Desrosiers, bénévole à la bibliothèque,

on lui remet un livre d'artiste illustrant les vingt villages de Bellechasse à l'aide de photographies et une magnifique enseigne qu'on installera à Saint-Michel pour signifier à tous et toutes que la bibliothèque municipale porte son nom.

On lui annonce qu'elle sera installée sous l'enseigne qui indique le nom de la rue qui mène à la bibliothèque.



Un livre d'artiste signé Paul St-Arnaud est remis au Père Lacroix.



Une enseigne signée Ghislain Grenier est également présentée à Benoît Lacroix.



Hélène Desrosiers mentionne avec ravissement la donation de livres faite par Benoît Lacroix à la bibliothèque.



Benoît Lacroix et les membres de sa famille présents à Saint-Michel lors de son centième anniversaire de naissance.

Une photo est prise avec le Père Lacroix et les membres de sa famille présents qui tiennent à souligner fièrement le centième anniversaire de celui dont sa nièce avait dit « Nous aurions aimé le garder avec nous, mais le monde en aurait été privé », reprenant ainsi la pensée de Caius qui avait flairé que ce « fainéant de fils » serait plus utile à la société comme prêtre.

La cérémonie se termine avec les remerciements du Père Lacroix à tous ceux et celles qui sont là pour lui. « Ça va mal pour vous », dira-t-il d'entrée de jeu. « Ça fait une heure que vous êtes debout et moi j'ai le goût de parler ». Évidemment son

discours fut bref, par respect, mais tous et toutes sentaient qu'il était content de l'accueil qu'on lui faisait.

Rares sont dans la vie les moments où l'on peut s'entretenir avec un centenaire de cette qualité. « Profitez-en », nous disait-il avec humour, lorsqu'on évoquait l'émotion d'être en sa présence et la chance qu'on avait de pouvoir le rencontrer en cette journée toute spéciale qui marquait cent ans d'une vie bien remplie.

Des projets pour le futur ? « Des articles... et un livre chez FIDES qui s'intitulera *À l'aube* ».



Tous et toutes sentaient que Benoît Lacroix était content de l'accueil qu'on lui faisait.

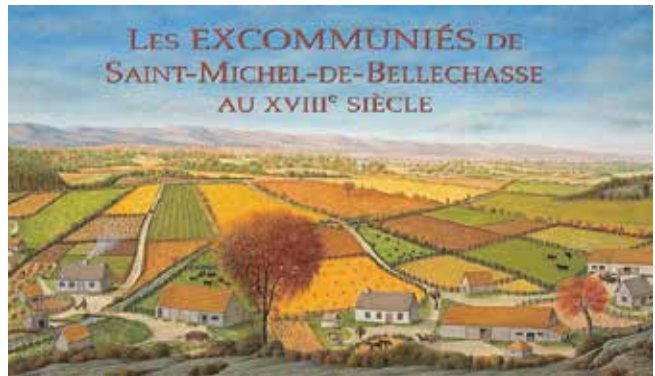
Lancement du livre *Les excommuniés de Saint-Michel au XVIII^e siècle*

Par Robert Prévost

Au soir du 18 septembre dernier avait lieu le lancement du livre *Les excommuniés de Saint-Michel-de-Bellechasse au XVIII^e siècle* au Centre communautaire de Saint-Michel. L'auteur Gaston Cadrin et sa cohorte de bénévoles ont fait salle comble avec près de 300 participants enthousiastes. Après les mots de bienvenue du maire Gilles Vézina et du président de la SHB, Michel Tardif, monsieur Cadrin a commenté les grandes lignes de son ouvrage riche en contenu tandis qu'une projection d'images tenait en haleine l'auditoire. À mesure que des plateaux de bouchées gourmandes déambulaient, le brillant ensemble musical Dorenlo a agrémenté l'activité avec des instruments, des chants et une complainte se rapportant à l'époque de l'invasion étatsunienne.

Le livre en question compte plus de 400 pages et regorge d'images, d'encadrés, de cartes et de tableaux explicatifs. Fruit d'investigations de longue haleine, l'ouvrage de belle facture se vendait 35 \$ en prévente. Il constitue une référence pour les férus d'histoire de cette époque de bouleversements.

Dans la suite, l'auteur a tenu une conférence à l'église Notre-Dame de Lévis le 29 septembre au



Page couverture du livre *Les excommuniés de Saint-Michel*

soir à l'invitation de la Société d'histoire régionale de Lévis. L'auteur invite à visiter la page Facebook du livre, à l'adresse <https://www.facebook.com/lesexcommuniestesmichel> où vous trouverez quelques illustrations et commentaires pertinents. Des exemplaires sont encore disponibles dans les bureaux municipaux de Saint-Michel, Saint-Vallier et de La Durantaye et, pour un temps limité, le prix spécial de 35 \$ est maintenu. Sinon vous pouvez vous le procurer dans les principales librairies ou auprès de l'auteur au numéro 418-833-5149 ou par courriel gcadrin@sympatico.ca. Selon Gaston Cadrin, l'engouement pour le livre est tel que d'ici quelques mois toutes les copies seront écoulées.



L'auteur Gaston Cadrin commente une photographie sur laquelle Monsieur Jean-Claude Pouliot indique le lieu de sépulture des « excommuniés » selon la tradition orale, sur cette terre qui appartient maintenant à ses successeurs de la lignée Pouliot. Photographie de Pierre Prévost.



L'autobus était plein

Excursion à Trois-Rivières Lieu historique national des Forges-du-Saint-Maurice

Par Jean-Claude Tardif et Pierre Prévost

C'est une cinquantaine de membres de la Société historique de Bellechasse qui ont profité d'une virée à Trois-Rivières le 22 août dernier. Sous un soleil radieux et dans le confort d'un autocar de luxe, celles et ceux qui ont participé à ce 4^e rendez-vous en sont ressortis enrichis.

Le parcours comprenait le chemin du Roy sur le littoral portneuvois, et était bonifié par quelques captivantes histoires du conteur Nicolas Godbout. Des jalons historiques en rapport avec Bellechasse punctuaient la randonnée panoramique : La maison où a vécu Marie Fitzbach à Cap-Santé, quelques villages dont les églises ont été décorées par le sculpteur André Paquet, les ateliers en ruines de Zéphirin Perrault qui a supervisé la construction des églises de Saint-Henri et de Saint-Gervais, Grondines où les

abbés Gouin ont terminé leur sacerdoce, puis le domaine de Sainte-Anne (La Pérade) où Madeleine de Verchères a donné naissance à Charles-François Tarieu de Lanaudière, celui qui fut un temps seigneur de Saint-Vallier.

Le programme de la journée comprenait entre autres les visites guidées du Lieu historique national des Forges-du-Saint-Maurice, du Site patrimonial de Trois-Rivières et du centre d'histoire de l'industrie papetière Boréal.



Extérieur du site visité



Tous à l'écoute des sympathiques guides

Ajoutez à cela une collation matinale pour amorcer du bon pied l'incursion en sol trifluvien, puis un apéro au moulin à vent de Trois-Rivières, situé sur le campus de l'UQTR, servi juste avant le dîner sur la terrasse du Bistro L'Ancêtre, au cœur du Vieux-Trois-Rivières.

Il ne faut pas oublier le traditionnel jeu-questionnaire, avec son lot de difficultés, faut-il préciser,

dont les grands gagnants de cette édition sont Françoise Langlois et Mario Fournier de Sainte-Claire.

Du point de vue architectural, quelques Bellechasseois ont laissé leur empreinte à Trois-Rivières : Georges-Émile Tanguay a conçu quelques éléments notoires de la cathédrale, tandis que Jean-Marie Roy a imaginé la reconstitution du Haut-fourneau des Forges.

Une courte visite au sanctuaire Notre-Dame-du-Cap (Cap-de-la-Madeleine) puis le retour en suivant la rive gauche du fleuve ont complété cette randonnée à saveur d'histoire et de patrimoine matériel ou immatériel. Les photos suivantes rappelleront quelques bons moments de cette journée organisée par Pierre Prévost et Marie-Josée Deschênes, sans oublier leurs complices.



Dans l'amphithéâtre pour le visionnement d'un film

Excursion dans Bellechasse

Par Pierre Prévost

Le vendredi 9 octobre dernier, un groupe de la Société d'histoire de Saint-Nicolas est venu faire un petit plein de Bellechasse. Le temps était maussade, certes, mais l'intérêt et les couleurs d'automne étaient au rendez-vous. Le parcours, choisi par l'ambassadeur et auteur du compte-rendu dont vous faites la lecture, voulait faire connaître un coin de pays méconnu des Québécois d'ailleurs, une exploration orientée sur l'histoire, la géographie et les attraits touristiques de la MRC de Bellechasse.

L'autobus nolisé a commencé son incursion matinale par le sinueux chemin des Îles jouxtant la rivière Etchemin. Sous le pont ferroviaire du Canadien National, deux sièges vacants attendaient les guides accompagnateurs désignés : Pierre Prévost et Marie-Josée Deschênes. Les présentations d'usage ont vite laissé place à l'histoire à commencer par un bref historique du chemin de fer Grand-Tronc, le premier à rejoindre Bellechasse (en 1855), suivi d'une description générale du territoire à explorer. D'abord à vocation agricole, Bellechasse peut se vanter de sa production laitière, céréalière, porcine, avicole, acéricole, mais aussi des quelques producteurs maraîchers, fruitiers et vinicoles bien présents dans la MRC.

Le groupe s'est arrêté ensuite en bordure du monument rappelant le premier presbytère-chapelle de Saint-Henri dont les murs de pierre, édifiés au temps de la Nouvelle-France, ont tenu près de deux siècles. De son logis, le premier curé résident avait une vue imprenable sur un chapelet de petites îles obstruant le cours de la rivière Etchemin, d'où le toponyme du parcours viaire emprunté, la plus grande île, fertile et giboyeuse, étant à l'usage du prêtre. Le noyau paroissial de Saint-Henri était inscrit comme seconde étape au parcours. Le président de fabrique nous attendait à l'intérieur de l'église où les guides ont mentionné l'architecture néogothique, la

dynastie Baillairgé, le constructeur Zéphirin Perrault, les tableaux de la collection des abbés Desjardins et l'art statuaire de Louis Jobin. Marie-Josée Deschênes a présenté sommairement les travaux qu'elle supervise en tant qu'architecte pour la reconstruction du charnier et d'un pinacle de la façade de l'église.

Après ce bloc bien garni d'une trentaine de minutes, l'autobus est reparti en direction de Saint-Charles. Un bref arrêt sur le « terrain des piquets », endroit où on attachait autrefois



René Minot nous explique, preuve à l'appui, que la truite mouchetée abondait aux Fourches d'Armagh.

les chevaux durant l'office religieux, a permis aux excursionnistes de mieux connaître le cœur du village, à commencer par l'église dont une partie remonte aux années 1750 avec une charpente de la facture du tristement célèbre meunier Joseph Nadeau. Cette église remarquable a été agrandie à la fin des années 1820 par François Audet selon la tradition Thomas Baillairgé/Jérôme Demers, une association qui a donné le ton à l'architecture religieuse du Québec d'alors avec des hommes de talent comme le charpentier et sculpteur local André Paquet. D'autres monuments significatifs ont été abordés tels le cimetière muré, le presbytère, le couvent et les autres institutions d'enseignement. Un petit chapitre a fait découvrir le docteur Jacques Labrie, beau-père du patriote Chénier. Dans la continuité

scolaire, le groupe a été conduit en face de l'école de rang No. 3 (Bas du Nord) qui a maintenant fière allure grâce aux bons soins d'une poignée de bénévoles, notamment Pierre Lefebvre et Jean-Pierre Lamonde de la SHB.

Le périple pan-bellechassois s'est poursuivi vers les contreforts des Appalaches en remontant l'axe routier 281, agrémenté de quelques notes historiques : la seigneurie de La Durantaye, les trois paroisses sous protection des archanges, les excommuniés du rang 4 relatés dans le livre de Gaston Cadrin, l'avocat et ancien premier ministre Augustin-Norbert Morin, la noyade du curé Dufresne qui avait recruté Marie Fitzbach comme servante, le « pouvoir électrique » de Saint-Raphaël, et bien d'autres sujets encore.

Représentant de l'assemblée de fabrique d'Armagh, René Minot nous attendait sur le parvis de son église paroissiale, incontestablement la plus grande de Bellechasse avec plus de mille places assises. On ne trouve pas à tout coin de rue une église qui peut accueillir dans son abside un groupe vocal de 200 choristes, comme lors du concert du Grand Chœur Claude Léveillé auquel a participé le Chœur de Bellechasse, en août dernier. Le marguillier, dont le délicieux accent trahit à peine ses origines, y est allé de généreuses explications à propos du bâtiment d'exception et des enjeux de sauvegarde.

Notre hôte nous a accompagnés jusqu'au Parc des Chutes d'Armagh où plusieurs ont bravé le crachin en entreprenant la randonnée



Sous le tablier du pont routier, les excursionnistes ont pu contempler le site de l'ancienne centrale hydroélectrique d'Armagh.

jusqu'aux barrages. Le tunnel sur lequel était solidement assis le chemin de fer National Transcontinental n'a pas échappé au groupe qui a eu un certain privilège, deux troubadours connus de la Société historique et du Chœur de Bellechasse y ont fait résonner un Hallelujah de Haendel. Suite à cette petite marche de santé, un savoureux et copieux repas du midi a rassasié les papilles et estomacs.

Après quelques propos sur le chemin de fer et deux bâtiments connexes mis en valeur, l'autobus a pu quitter le parc en direction des Fourches, pittoresque vallée à vocation agricole qui mène justement chez Cassis et Mélisse, ferme caprine située sur le rang Pointe-Lévis.



Un succulent dîner a été servi au pavillon d'accueil du Parc des chutes d'Armagh.

Attendus par les animaux en quête de caresses, les excursionnistes ont eu le privilège de goûter quelques produits issus de l'élevage de chèvres.

Cette entreprise offre notamment le gîte pour ceux et celles qui veulent s'imprégner de la vie rurale, en particulier les épisodes de traites et les mises bas occasionnelles.



Les chèvres dociles et affectueuses de Cassis & Mélisse, au rang Pointe-Lévis.



La fromagère Aagje Denys explique au groupe le parcours inusité de sa jeune entreprise agroalimentaire. L'homme à la casquette, Gary, est son conjoint et partenaire, tandis que l'un des guides de cette excursion est au centre du cliché croqué sur le vif par Marie-Josée Deschênes.

Suite à cette incursion toute rurale, le groupe a continué sa route jusqu'au Pub La Contrée, brasserie coopérative installée dans une ancienne caisse populaire à Buckland.

Le maître brasseur nous a donné quelques jalons de l'aventure brassicole pendant que plusieurs sirotaient une boisson maltée de leur choix tout en contemplant le décor



La brasserie Pub La Contrée est remarquable par ses variétés de bières artisanales et aussi son chaleureux décor des plus particuliers.

au cachet particulier. Quelques mentions des constructeurs Métivier ont pris la relève et,

dans cette veine, l'aventure bellechassoise s'est poursuivie en territoire d'IPL et des Religieuses de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, un vaste ensemble conventuel dont les principaux bâtiments ont été évoqués. Nous avons continué jusqu'au hameau du moulin Goulet, un géant industriel au milieu de nulle part, vestige de l'industrie forestière.

Par la bucolique route des Abénakis et le hameau du même nom, le groupe a rejoint Sainte-Claire où la remarquable église a été commentée, en plus de la maison de l'incontournable docteur Chabot, et celle d'Eugène Prévost, inventeur et manufacturier d'autobus. Saint-Anselme a complété l'excursion par l'évocation des chutes Rouillard, suivie des mentions de l'inventeur et industriel Siméon Larochelle, du constructeur François Audet, des Marianistes, de l'extraordinaire presbytère et des enjeux de développement par rapport aux paysages ruraux.

D'une durée d'un peu plus de huit heures, le parcours d'environ 180 km s'est terminé sur une note joyeuse en fin d'après-midi, à la satisfaction des visiteurs de Saint-Nicolas passionnés de patrimoine.

30 ans déjà!

Par Michel Tardif, président

Les couleurs de l'automne se sont déjà toutes envolées faisant place à des températures beaucoup plus fraîches, les oies et bernaches nous ont quittés signifiant le début du chauffage au bois pour certains, la chasse pour d'autres, mais pour nous tous amants du patrimoine, de la préservation et de la conservation de nos valeurs et de nos richesses ancestrales, cela signifie le début des préparatifs des fêtes du 30^e anniversaire de la Société historique de Bellechasse.

Eh oui, il y a 30 ans déjà, soit le 9 décembre 1985, la SHB voyait le jour et devenait le point de rassemblement des amants du patrimoine bellechassois. C'est suite à l'énergie de passionnés ayant reconnu l'immense richesse patrimoniale de Bellechasse, de ses rives laurentiennes jusqu'à ses sommets appalachiens, que le rêve avait vu le jour.

Au fil des prochains numéros d'*Au Fil des Ans* en 2016, je vous entretiendrai de l'histoire de la Société historique de Bellechasse, des défis qu'elle a su traverser, des grands dossiers qu'elle a traités, des volumes qu'elle a publiés, le tout ayant été réalisé grâce à des personnes, femmes et hommes, auteurs, chercheurs, écrivains, photographes et collaborateurs, tous unis pour l'atteinte de l'excellence dans l'harmonie et le plaisir.

L'histoire de la Société historique de Bellechasse, c'est 30 années de passion tournées vers la réalisation et l'atteinte d'objectifs plus grands que nature.

Qui aurait pu prédire il y a 30 ans que la Société historique de Bellechasse deviendrait l'une des sociétés historiques, parmi les plus reconnues au Québec et l'une des plus récompensées pour ses travaux de protection tel la mise en valeur comme pour ses nombreuses publications d'une qualité exceptionnelle.

Tout au cours de 2016, des activités, conférences, voyages-découvertes vous seront offerts pour faire de ce 30^e anniversaire une année mémorable.

Notre magnifique revue, *Au fil des ans*, permettra à toutes et tous de suivre l'annonce des activités. De plus, toutes les personnes qui voudraient être informées de façon spéciale pourront nous fournir une adresse courriel lors du renouvellement de leur abonnement comme membre et ainsi être informées par courriel de chacune des activités qui auront cours durant cette année.

Cette occasion unique d'un trentième anniversaire débutera par l'activité liée au renouvellement des membres. Celles et ceux qui renouvelleront leur abonnement comme membre de la Société historique de Bellechasse avant le 31 janvier se verront automatiquement inscrits à un concours pour un souper en présence de 4 membres du conseil d'administration de la SHB et ce dans la Maison Couët de Saint-Henri. Il y aura l'annonce des 2 gagnants de 2 places chacun, le 5 février, parmi toutes les inscriptions reçues. Vous renouvez pour un an, vous avez une chance; vous renouvez pour 3 ans, trois chances; un abonnement pour 5 ans vous donnera 5 chances de gagner.

Bien entendu, celles et ceux qui sont membres pour encore quelques années participent aussi au concours. Si votre abonnement est encore bon pour 3 ans, vous avez 3 chances et ainsi de suite.

N'oubliez pas que la SHB détient encore une bonne quantité de volumes sur *Bellechasse au temps des seigneuries*, d'autres sur le *Patrimoine religieux de Bellechasse* et certains sur *Robert Lamontagne, artisan de Beaumont*. Tous ces magnifiques volumes peuvent être acquis pour votre plaisir ou pour offrir en cadeau

lors d'un anniversaire, d'une occasion spéciale ou pour le temps des Fêtes qui approche. Aider la Société historique de Bellechasse à faire connaître et découvrir notre patrimoine, c'est aussi l'aider à protéger ce patrimoine en démontrant sa valeur et son histoire.

Que souhaiter de plus à la SHB qu'un 30^e anniversaire qui sera la continuité de l'harmonie et l'amorce de nouveaux dossiers propulsant encore plus en avant la reconnaissance des trésors patrimoniaux de Bellechasse? C'est tous ensemble, membre par membre, que nous pouvons faire avancer la Société historique de Bellechasse et faire qu'elle puisse poursuivre ses actions.

Que ce soit à titre individuel, en devenant membre, en incitant un ami, un voisin à devenir membre de la SHB, ou encore en faisant un don. Oui, on peut faire un don à la SHB, car celle-ci est reconnue officiellement comme une œuvre de bienfaisance et peut émettre des reçus pour don de charité, comme Centraide, comme l'Unicef.

L'avantage en aidant la SHB, en recevant un reçu pour votre impôt, vous êtes assurés que

100% de votre don ira pour la préservation, la mise en valeur et la protection du patrimoine, améliorant la qualité de vie des Bellechassoises et des Bellechassoises.

Actuellement, monsieur Armel Larochelle de Buckland a déjà versé une subvention de 5000 \$ par l'entremise de son Fonds administré par la Fondation Québec Philanthrope et spécifiquement dédiée à la réalisation d'un ouvrage exceptionnel qui sera publié en 2016 et portant sur les *Écoles de rangs de la MRC de Bellechasse*.

Une œuvre portant sur une période de 120 ans de notre histoire bellechassoise et couvrant les 20 municipalités de notre MRC. Tout le monde y retrouvera une partie de son histoire, de l'histoire d'un membre de sa famille, de sa municipalité, d'amis et de parents.

Pour avoir plus d'informations, pour créer un Fonds et faire une donation annuelle, n'hésitez pas à me contacter, par téléphone au 418.882-8160.

Michel Tardif, président SHB

La Société historique organisme de bienfaisance, émettrice de reçus aux fins de l'impôt

La Société historique de Bellechasse investit des sommes importantes dans la production de l'ouvrage *Les écoles de rang de Bellechasse* notamment en soutenant les déboursés et dépenses du projet et en procédant à un préachat d'une importante quantité du livre à paraître chez l'éditeur *Les Éditions GID*, de façon à pouvoir en permettre la publication. Rappelons que tous ceux qui travaillent à

ce projet sont des membres bénévoles de la Société historique de Bellechasse.

Des contributions comme celle de monsieur Larochelle, peu importe leur ampleur, sont toujours nécessaires et bienvenues.

La Société historique de Bellechasse est reconnue comme un organisme de bienfaisance et ainsi peut délivrer des reçus

pour organisme de bienfaisance à joindre à votre déclaration d'impôt annuelle.

Annuellement la SHB publiera le nom de ses donateurs dans un numéro d'*Au fil des ans*, dans un tableau d'honneur, faisant état des dons versés et des dossiers qui en auront bénéficié. Un don à la SHB, c'est un don admissible à un reçu pour organisme de bienfaisance au même titre que l'Unicef ou Centraide et permet

d'aider directement à maintenir et améliorer la qualité de vie et la préservation du patrimoine dans Bellechasse. Que vous soyez intéressé par un projet particulier ou pour aider globalement la SHB dans la réalisation de chacune de ses actions de protection et de promotion du patrimoine bellechassois, n'hésitez pas à contacter le président, Michel Tardif, au 418.882-8160.

Je vous remercie à l'avance.

Première contribution financière au projet de livre *Les écoles de rang de la MRC de Bellechasse*

Par Michel Tardif, président SHB

Monsieur Arnel Larochelle, membre de la Société historique de Bellechasse et passionné d'histoire et de patrimoine, apporte, par l'intermédiaire de son Fonds administré par la Fondation Québec Philanthrope, une contribution significative de 5000 \$ au projet de livre : *Les écoles de rang de la MRC de Bellechasse* qui est produit par La Société historique de Bellechasse et écrit par Robert Tessier en collaboration avec Jean-Claude Tardif et quelques autres acolytes.

Monsieur Larochelle s'est dit très enthousiasmé par la présentation qui lui a été faite du projet de livre et de ce qu'il représentera comme rappel d'une période très particulière de notre histoire, ainsi que par ses caractéristiques originales et inédites.

Pour monsieur Larochelle, cet enthousiasme s'est vite transformé en un désir de soutenir financièrement cette nouvelle publication, ce qu'il a concrétisé, comme on le voit.

Un grand merci, monsieur Larochelle.



Sur la photo, nous apercevons madame Nathaly Rae, directrice, Développement philanthropique, de la Fondation Québec Philanthrope, remettant un chèque de 5000 \$ du fonds Arnel Larochelle à monsieur Robert Tessier, administrateur de la Société historique de Bellechasse et auteur de la prochaine parution *Les Écoles de rang de Bellechasse*



Pierre Lefebvre et Jean-Pierre Lamonde terminent septembre 2015 la pose des bardeaux au mur ouest de l'école. Ph. J.C. Tardif

École de rang n° 3 à Saint-Charles Travaux terminés!

Par Jean-Pierre Lamonde

Des bénévoles de la Société historique de Bellechasse ont poursuivi et terminé à l'été 2015 la restauration de l'extérieur de l'ancienne école de rang numéro 3, dans le rang Nord-Est à Saint-Charles.

Il s'agit de l'une des rares structures subsistant encore en Bellechasse, avec un intérieur laissé intact depuis sa fermeture en 1963.

Ces travaux s'inscrivaient dans la suite de ceux réalisés en 2013 et 2014 sur le même bâtiment.

Non seulement le bardeau a été remplacé, mais aussi la maçonnerie a été consolidée et les fenêtres nettoyées et repeintes.

On a même refait la tête de la cheminée, grâce à la participation de Jean-Guy Ruel. Les travaux ont été effectués sous l'habile direction de Pierre Lefebvre. Ce dernier a bénéficié de la collaboration de Jean-Pierre Lamonde pour la pose des bardeaux qui s'est achevée à la fin de septembre. Chacun a mis son clou sur le



Un panneau d'interprétation informe les passants de l'histoire de l'école du Bas de St-Charles, située sur le rang Nord-Est. Ph. J.C. Tardif

dernier bardeau, tout au haut du mur pignon ouest, comme une signature...anonyme.

Ont apporté leur collaboration à un moment ou l'autre de l'été, outre les personnes mentionnées plus haut, messieurs Jean-Claude Tardif, Marius Côté et Rémy Bélanger, ces deux derniers ayant fréquenté l'établissement en leur jeunesse. Pierre Prévost a fourni de pièces de tôle savamment pliées pour sécuriser le haut des fenêtres.

Un panneau d'interprétation, conçu par Pierre Lefebvre, est en place et attend son inauguration avant la fin de 2015.

La restauration de cette école de rang est le troisième chantier de sauvetage d'un bâtiment patrimonial réalisé par la Société, après le moulin du Petit-Canton à Saint-Vallier et le moulin Labrecque à Saint-Damien-de-Buckland.



Avec les bons soins de messieurs Jean-Guy Ruel et Marius Côté, la tête de la cheminée de l'école de St-Charles a été refaite cet automne. Ph. J.C. Tardif

Une sordide affaire

Le meurtre de Vitaline Marquis

Par Pierre Prévost avec la collaboration de Léonard Larochelle

L'histoire, toute réelle, se passe au début du 20^e siècle dans le Petit-Buckland, aux confins sud de Saint-Lazare où sévit la pauvreté, mais pas la trop grande misère. L'automobile est inconnue dans ces parages et il faut parcourir un bon bout pour lancer un appel téléphonique. Le train, le National Transcontinental, n'y arrivera qu'une décennie plus tard.

Une triste semaine

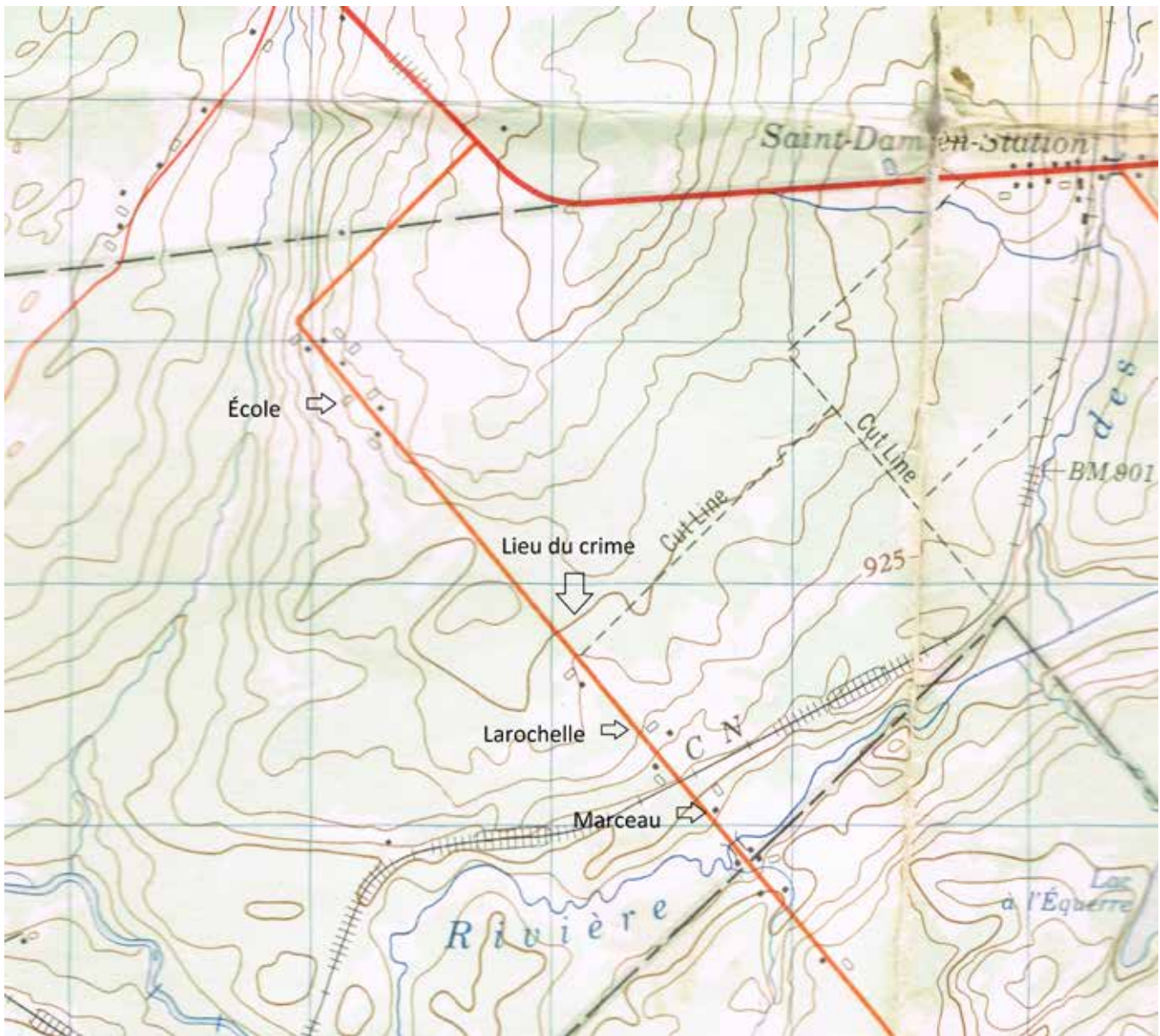
Le dimanche 25 mai 1902, Antoine Marceau voit Joseph Gosselin remonter le rang Petit-Buckland vers Saint-Malachie avec une « sleigh » (traîneau) tirée par son cheval blanc. Gosselin demeure au nord-est, au rang 8, près de la route qui mène à Sainte-Claire. Le temps est anormalement frais pour la saison et les conditions météorologiques se dégradent. Il pleut abondamment à partir du lundi, le gel survient ensuite et la giboulée se met de la partie le jeudi, laissant les Hauts de Bellechasse couverts d'un tapis de neige. Depuis quelques jours, la petite Yvonne Trahan ne vient pas à l'école du Petit-Buckland. Les enfants Larochelle, Marceau et Cameron en sont conscients, mais n'en connaissent pas la raison. Le jeudi 29 en fin d'après-midi, les écoliers reviennent de classe, un mille à pieds, et trouvent Yvonne sur la galerie de son domicile familial. La fillette en larmes dit qu'elle ne peut pas laisser son petit frère Alphonse (4 ans) qui pleure incessamment et pour cause, il a faim, il a froid, et leur maman n'est plus à la maison. Les écoliers repartent aussitôt alerter leurs parents qui demeurent dans le voisinage immédiat. Messieurs Antoine Marceau et Georges Larochelle viennent au secours des démunis, il est environ 18 h. On trouve à l'intérieur du domicile un poupon inanimé (Léda âgée de 2 mois), on l'extirpe de la maison et le réchauffe dans le fourneau du poêle pour le ramener à la vie.

La mère, Vitaline Marquis, est portée disparue. Elle semblait en bonne santé quelques jours plus

tôt, mais sa condition n'est pas enviable. Cette femme menue « demande son pain » de façon récurrente dans le voisinage. Elle a perdu un enfant récemment, Marcel né le 16 avril 1900, et elle tentait bien que mal de réchapper les trois autres. Octave Trahan, son mari né le 18 juin 1853, est un homme qui n'est pas « résolu » selon ses homologues, donc pas beaucoup capable à vrai dire. De plus, il ne sait ni lire ni écrire. Il tient sa terre, mais, vu la piètre qualité du sol, travaille plutôt comme ouvrier chez d'autres cultivateurs. Comme l'ouvrage manque, il est parti gagner son pain aux mines de Thetford pour subvenir aux besoins de sa famille, et cela depuis au moins un mois.

Dans la soirée de ce jeudi 29 mai, Michel Cameron, Antoine Marceau, Georges Larochelle et deux de ses fils cherchent la mère disparue, à commencer par le ruisseau, car ils anticipaient une noyade. Les garçons fouillent dans les bâtisses, la petite grange attenante au domicile, tandis que les adultes parcourent une dizaine d'arpents aux alentours de la maison. Faute de voir clair, les recherches sont abandonnées vers 20 heures. Cameron rentre chez lui et Larochelle part avertir Marcel Trahan, beau-frère de la disparue qui demeure à environ trois milles au nord, dans le huitième rang.

Le vendredi 30, les recherches se poursuivent à quatre, un autre membre du clan Trahan, Raphaël, est de la partie. Le temps se réchauffe et la neige résiduelle disparaît progressivement. Vers huit heures du matin, à un arpent au nord de la maison, au bout de la parcelle de champ, des feuilles bouleversées attirent l'attention de Michel Cameron. « La voilà! » s'exclame-t-il. Antoine Marceau, Philias Ruel et Georges Larochelle s'attroupent autour de la sordide découverte. Étendu sur le dos, un corps orienté nord-est git les pieds nus. La victime a la tête à demi cachée sous un mantelet d'étoffe brune



Extrait de la carte topographique de 1968. Des flèches ajoutées indiquent l'école de rang du Petit-Buckland ainsi que les domiciles d'Antoine Marceau et Georges Larochelle; la plus grande flèche indique le lieu du crime, les bâtiments de 1902 ayant disparu depuis longtemps. Au coin supérieur gauche, le rang 8 conduit au faubourg Abénaquis, alors lieu d'affaires des cultivateurs du rang Petit-Buckland qui s'y rendaient en empruntant un raccourci qui existe toujours.

retenu par un cordon de laine blanche. La tête est tournée sur le flanc gauche et en appui sur une petite souche pourrie. La chemise de coton, tachée de sang, est sortie en partie d'une vieille jupe noire, en laine, qui s'arrête aux genoux et à laquelle il manque un morceau. Le cou porte des marques rouges et la bouche ensanglantée est à demi ouverte. À quelques pieds au sud du cadavre, le pourtour d'un tremble de quatre pouces de diamètre est anormalement piétiné et deux sillons laissent croire que la victime a été traînée sur une courte distance.

Jugeant qu'il faut mettre la dépouille dans un lieu plus décent, les hommes partent à la maison, située à un peu plus de cent pieds au nord-est du chemin public, pour y chercher une échelle à barreaux et un bout de planche.

Le corps, rigide presque comme une barre de fer (rigidité cadavérique) est déposé sur le brancard de fortune, transporté dans la modeste demeure de la victime, puis étendu dans une couchette basse dont on a mis la paille de côté. Il est aux alentours de 8 h 15 lorsque la troupe quitte

les lieux en prenant le soin de verrouiller la porte derrière eux. Les alentours sont alertés de la tragédie. Vers 16 heures, le docteur Joseph-Édouard Masson, médecin soignant de Saint-Lazare, arrive en compagnie du docteur Ovide-Edmond Perron, coroner du district de Montmagny. L'enquête préliminaire commence moins d'une heure plus tard.

Vers 17 heures, la maisonnette est bondée. Le coroner Perron y entend les dépositions sous serment de : Benoni Aubin, Louis Guénette, Antoine Marceau, Adélar Audet, Michel Cameron, Napoléon Audet, Jean Paré, Alfred Marceau, Georges Laroche, Baptiste Béchar, Jean Fortier, Philius Ruel, Joseph Béchar, Alfred Labrecque, Joseph Gosselin, Pierre Aubin. D'après les témoignages entendus, Joseph Gosselin, cultivateur de Saint-Lazare, est la personne accusée du meurtre survenu probablement dans la nuit du 26 ou du 27 mai 1902.

On attend le docteur Joseph-Arthur-Noé Chabot qui n'arrive qu'à la brunante. L'autopsie débute vers 20 heures. Chabot, qui compte quatre années de profession à Sainte-Claire, fait la plus grande partie de l'examen du corps. Les médecins prennent des notes à tour de rôle, ne s'éclairant qu'à l'aide de deux lampes. Une odeur nauséabonde s'émane des restes, le processus de putréfaction étant commencé. L'oreille gauche manque et du sang s'est écoulé. La victime porte des traces de strangulation et il y a blessure aux parties génitales, une lacération qui a souillé les cuisses. Les deux bras ont été molestés, comme serrés avec force. Au bout de longues heures, l'autopsie se termine, il est minuit passé.

L'accusé

Joseph Gosselin, né 5 avril 1871 (31 ans), est sur la sellette. On l'a vu le dimanche précédent, le 25 mai vers 16 heures, il allait vers Saint-Malachie avec son cheval blanc qui ne passe pas inaperçu, chez un certain Doherty qui débitait de la boisson à quelques milles plus au sud. Joseph Ruel, un cultivateur de Saint-Malachie, l'a reçu vers 17 h 30, Gosselin voulait lui acheter d'autres petits cochons, mais Ruel n'en avait pas à vendre. Gosselin est reparti vers le sud vers

18 h 30 et a repassé en face de Ruel au soleil couchant, vers 20 heures. Un garçon de Marceau l'a aperçu à son retour de Saint-Malachie, Gosselin s'étant arrêté chez Octave Trahan vers 21 heures croyant, selon ses dires, que le mari était de retour. Vitaline aurait ouvert un fanal et aurait finalement laissé entrer le visiteur. Ils auraient discuté autour de la table en présence de la fillette. Vitaline souhaitait que son mari soit rentré de Thetford, car elle était seule et sentait un malaise dans le côté de l'abdomen. Gosselin lui aurait offert un peu de gin de son flacon, elle en aurait pris quelques lampées dans un verre, deux doigts à peine. Ils auraient été une bonne heure à bavarder...

Gosselin est arrivé chez lui vers 23 heures. Célestine Labonté, sa femme, était furieuse. Elle lui a quand même préparé un repas. Elle l'a sermonné en tentant de lui faire comprendre que l'argent était dilapidé de mauvaise façon. Gosselin s'est finalement couché vers minuit passé.

Le lundi 26 mai au matin, Gosselin s'est levé tôt, juste après l'aurore, il avait du sang sur la fourche de ses caleçons. Il a fait son ouvrage et est parti semer du mil dans le haut de sa terre vers 7 heures. Dans le courant de l'avant-midi, il est retourné chez lui où il a rencontré Joseph Migneault. Les gaillards ont bu un peu de bière artisanale, Migneault ayant apporté des ingrédients pour en fabriquer d'autre. Suite au départ de Migneault, Gosselin a pris encore un peu de bière avec sa femme et ses enfants, puis ils ont dîné. Après un petit somme, le mari ne se sentait pas bien et est parti prendre l'air.

Au matin du mardi 27 mai, Joseph Gosselin était encore malade et a demandé à son voisin Migneault d'aller chercher des médicaments chez le docteur Masson. Dans l'après-midi, Gosselin s'est absenté et sa femme, inquiète qu'il ne revienne pas à la maison, l'a fait chercher, mais en vain. Gosselin n'est entré chez lui qu'à la brunante, fiévreux, grelottant, souffrant d'étourdissements et de nausées.

Voyant son mari dans un tel état, la femme lui a donné un breuvage alcoolisé et l'a installé près du poêle. Mercredi a passé, puis jeudi, jusqu'à la découverte du cadavre de Vitaline Marquis.

L'étai se referme

Dans l'après-midi du lundi 2 juin, Gosselin vient à la rencontre d'Antoine Marceau qui étend du fumier dans son champ. Après quelques instants de silence, Gosselin dit en ces termes « Le monde bavasse pas mal. Si j'peux découvrir c'est qui qui a dit que c'était moi qui a fait faire cette affaire de la femme là, il va aller dedans! ». Marceau de lui répondre : « Joseph Gosselin, tu mettras personne dedans aujourd'hui parce que c'est trop étendu aujourd'hui, tu n'arriveras pas avec cette affaire-là! ». Gosselin est troublé. En début de soirée, c'était au tour de Georges Larochelle à être interpellé par Gosselin, dans la maison de Joseph Béchar, suite aux funérailles de la défunte. « J'ai su que c'était vous qui disiez que j'avais tué la défunte! » « Ça s'peut pas! Retourne chez toi Joseph Gosselin, reste donc tranquille, quand on est pas coupable de rien, on est jamais puni. »

Il pleut dans la nuit du 2 au 3 juin. Accompagné du constable Louis Mercier, le sergent-chef Augustin McCarthy cogne à la porte du domicile de Joseph Gosselin. L'agent a en poche un mandat d'arrêt ordonné par le magistrat Panet-Angers et délivré par le coroner Perron. Le beau-père de Gosselin et son fils Joseph Labonté sont à la maison, mais Gosselin prend peur et se sauve en sautant par une fenêtre, nu-pieds et en chemise.

Il est 5 heures du matin. Il revient le mardi matin, mais déguerpit à la vue des policiers. Deux coups de revolver sont tirés, mais Gosselin parvient à se cacher dans le bois. Il y reste toute une journée et passe la nuit dans la grange près de Larochelle. Entre-temps, McCarthy rentre à Québec. Gosselin entre finalement chez lui le mercredi soir 4 juin. Le jeudi 5, Gosselin va à Saint-Charles chez Joseph Leblanc pour se livrer à la justice. Il arrive à Montmagny dans la soirée et demande l'aide de l'avocat Ernest Roy le lendemain matin. Le vendredi soir, Roy rencontre Gosselin. L'avocat se rend à Saint-Charles le samedi 7 pour recueillir le témoignage de la femme de Gosselin. La femme de Gosselin a un air étrange et semble contente que son mari soit fait prisonnier. Roy a continué son chemin vers Québec.

Le lundi 10 juin, l'avocat de l'accusé se rend sur les lieux du crime pour recueillir des indices. C'est à ce moment que la femme de Gosselin lui montre un froc de chantier rouge en laine qui est taché de sang à la hauteur d'une poche. Le vêtement est très sale de même que des culottes. Craignant que l'épouse ne cherche désespérément du sang pour condamner le mari, l'avocat recommande de laver les vêtements souillés.

Le 28 juin, les témoins sont assermentés et entendus devant le juge Charles Panet Angers. Les dépositions sont prises par Auguste-Réal Béliveau, sténographe officiel de la Cour.

Le 29 juillet, Joseph Gosselin déclare sous serment qu'il est non coupable.

Le procès

Le procès débute le 9 décembre 1902 devant le juge Charles Panet Angers et s'étale sur un peu plus d'une semaine. Les procureurs de la Couronne sont Maître Arthur Lachance et Maître LJ Cannon, tandis que Maître Ernest Roy est l'avocat de la Défense.

Les témoins de la Couronne sont : Ovide-Edmond Perron, coroner et médecin domicilié à Saint-Charles; Michel Cameron (38 ans), cultivateur de Saint-Lazare; Antoine Marceau (60 ans), cultivateur de Saint-Lazare; Georges Larochelle (44 ans), cultivateur de Saint-Lazare; son épouse Joséphine Laflamme (41 ans); Philéas Ruel (34 ans), cultivateur de Saint-Malachie domicilié à une cinquantaine d'arpents au sud de chez Octave Trahan; Joseph Larochelle, cultivateur de Saint-Lazare; Louis Guénette, cultivateur de Saint-Lazare; Joseph-Édouard Masson, médecin domicilié à Saint-Lazare; Joseph-Arthur-Noé Chabot, médecin domicilié à Sainte-Claire; Octave Trahan, journalier et habitant de Saint-Lazare; Yvonne Trahan (7 ans), fille de la défunte; Joseph Gosselin, cultivateur de Saint-Lazare; François Béchar, cultivateur de Saint-Lazare; Angus (Augustin) McCarthy (45 ans), sergent-chef de la Police provinciale; Louis Mercier, constable; Eugène Marceau, cultivateur de Saint-Magloire; Raphaël Trahan, cultivateur de Saint-Lazare; Joseph Labonté, cultivateur de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland; Pierre Labonté, cultivateur de Saint-Damien; Alfred

Fortin, grand connétable du district, domicilié à Montmagny; Jean-Baptiste Lépine, shérif domicilié à Montmagny; Arthur Vallée, médecin de Québec; Johnny Guénette, cultivateur de Saint-Odilon-de-Cranbourne.

Les témoins de la défense sont : Léon Fradette, de Saint-Lazare; Joseph Migneault, de Saint-Lazare; Israël Béchar, de Saint-Lazare; François Béchar, de Saint-Lazare; Gaspard Trahan, de Saint-Lazare; Olivine Dorval, de Saint-Lazare; Ferdinand Gosselin, de Saint-Damien; Joseph Smith, de Saint-Malachie; Michel Nadeau, de Saint-Malachie; Marcel Chabot, de Buckland; Jean Fortier, de Saint-Lazare. Antoine Marceau est le président des jurés.

Les pièces à conviction

Alfred Fortin, constable du district de Montmagny, avait demandé à la femme de l'accusé si un couteau se trouvait dans les poches des culottes de Gosselin, elle avait répondu par l'affirmative en spécifiant que le manche du canif était blanc.

Ils ont cherché sans succès le canif en question derrière l'armoire où il avait été déposé, au coin sud-ouest de la maison, parmi les trous de rats. Puis à la cave qui ne laissait que l'espace pour ramper. Au bout de quelques instants, la femme est montée au grenier par l'échelle et en est redescendue avec le couteau en question. Une fois ouvert, on apercevait une tache de sang du côté de la lamelle et une petite brèche près de la pointe de la lame.

Ce canif avait été prêté à Gosselin au début du printemps, alors qu'il revenait des États, par le marchand Léon Fradette de Saint-Lazare afin de déboucher un flacon. Gosselin a affirmé par la suite s'en être servi pour saigner des volailles. On suspectait le canif comme étant l'arme qui aurait servi à trancher l'oreille de la victime. Lors du procès, le couteau en question a été examiné par le Docteur Vallée qui y a trouvé des taches sur la plus petite lame. Des vêtements du prévenu ont aussi été l'objet de perquisition, mais sa femme, Célestine Labonté, venait de les laver et ils étaient encore humides au moment où le sergent McCarthy arrivait au domicile de Gosselin.

Verdict et sentence

Le verdict est délivré le 18 décembre 1902, Joseph Gosselin, 32 ans, est trouvé coupable du meurtre de Vitaline Marquis, de l'avoir étranglée. Gosselin s'attend d'être pendu. L'avocat de la défense fait appel de la décision, mais la Cour Suprême du Canada invalide ledit appel par un jugement daté du 20 avril 1903. Le juge H. C. Pelletier de la Cour Supérieure de Montmagny signe la condamnation à mort le 29 avril 1903. L'accusé est détenu à la prison du district de Montmagny en attendant d'être conduit au lieu d'exécution dont la date est fixée au 12 juin 1903. Sans avis favorable à la clémence, il devra être pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Cependant, un décret signé le 6 juin 1903 lui laisse la vie sauve, la peine capitale est commuée en emprisonnement à vie au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. Suite à une pétition du prisonnier jointe à la requête de l'avocat de la défense, le juge émet un rapport favorable concernant le détenu Joseph Gosselin. Le ministre de la Justice finit par le faire libérer suite à treize années de conduite exemplaire.

Conclusion

La lecture du procès de Joseph Gosselin, la consultation du recensement canadien de 1901, puis la cueillette de quelques renseignements provenant de la tradition orale permettent d'éclaircir cette sombre histoire de 1902.

Joseph Gosselin est né le 5 avril 1871. Il est marié à Célestine Labonté, née 18 février 1876, et le couple a au moins deux enfants : Maria, née 11 mars 1899 et Eugénie, née 7 avril 1900. Gosselin est cultivateur domicilié dans le huitième rang de Saint-Lazare, certainement en 1901 jusqu'à son arrestation. Contrairement à certains de ses contemporains, Joseph Gosselin sait lire et écrire. Cependant, il a de la difficulté à s'exprimer étant donné qu'il bégaye. Il a quelques moyens financiers (il a déclaré 150 \$ de gains en 1901 alors qu'Octave Trahan et d'autres n'ont rien déclaré) et s'adonne au commerce d'animaux. Il a l'habitude de se lever tôt et aime prendre un coup. Chef de famille, il se donne des libertés dans la société de ce temps où l'homme est privilégié par rapport à la femme. C'est ce qu'il



Léonard Larochelle aide l'auteur à retrouver la croix en acier d'armature qui indiquait le lieu où a été retrouvée la victime. La végétation ayant repris ses droits et le sol étant passablement remanié par la machinerie forestière, l'objet commémoratif qui existait pourtant il y a environ cinq ans n'a pas été vu. Photo de l'auteur, juillet 2015.

fait le dimanche 25 mai 1902, étant allé boire un coup sur le territoire de Saint-Malachie en après-midi. À son retour, en soirée, il s'arrête chez Octave Trahan (né 18 juin 1853) en se doutant que sa femme, Vitaline Marquis, fin trentaine, est seule avec ses enfants. Vitaline peine à joindre les deux bouts et attend son Octave qui n'est toujours pas rentré de Thetford où il gagne un peu d'argent pour subvenir à sa famille. Gosselin offre un petit verre de boisson à Vitaline et lui tient compagnie sous l'œil de la petite Yvonne, six ans d'âge.

Les adultes passent à l'extérieur, mais l'histoire, de cœur ou non, tourne au pire. Vitaline est assaillie, molestée et laissée sans vie non loin de la maison. Les malaises et l'amnésie harassent soudainement Joseph Gosselin les jours suivant cette tragique fin de dimanche. Après quelques jours, les voisins sont alarmés par la disparition de la mère de famille. Le corps est retrouvé et tous les soupçons convergent sur Gosselin.

Ce dernier prend peur, car il ne veut absolument pas finir la corde au cou. Il échappe aux policiers et se cache quelques jours avant de se livrer à la justice. Son procès a lieu à la fin de l'automne 1902 à la suite duquel Gosselin est déclaré coupable puis condamné à la pendaison.

La peine est commuée en emprisonnement à vie, mais Joseph Gosselin est libéré après treize années de détention à la prison de Saint-Vincent-de-Paul (Laval). Persona non grata à Saint-Lazare, on ne l'a jamais revu.

Annexe. Liste partielle du recensement de 1901

Les numéros de domicile selon le recensement de 1901 avec quelques informations s'y référant. La liste commence avec une partie du rang 8 et continue avec le rang Petit-Buckland en direction sud-est, soit de Saint-Lazare vers Saint-Malachie.

#52 Joseph Gosselin (rang 8), né 5 avril 1871, marié à Célestine Labonté née 18 février 1876.

Leurs enfants Maria, née 11 mars 1899, et Eugénie, née 7 avril 1900.

#53 Joseph Aubin, 27 ans.

#54 Joseph Aubin, 25 ans; son épouse Alexandrine, 20 ans; leurs enfants Axil et Eugène.

#55 François Béchar, 30 ans; son épouse Adélie, 27 ans; leurs enfants Léa et Joseph.

#56 Auguste Trahan, 44 ans; son épouse Philomène, 39 ans; leurs enfants Selvina, Joséphine, Joseph, Virginie, Alphonse, Emma et Marguerite.

#57 Joseph Chabot, 72 ans; son épouse Vitaline, 62 ans; leurs enfants Hubert, Laurent et Estelle.

#58 Alphonse Chabot, 31 ans; son épouse Délima, 21 ans; leur fils Joseph et le locataire Normand Lachance.

#59 Gaspard Trahan, 44 ans. Philomène Labrecque, 58 ans.

#60 Ferdinand Laflamme, 32 ans; son épouse Marie, 33 ans; leur fils Joseph.

#61 Isaïe (?) Goulet, 32 ans.

#62 Alfred Plante, 27 ans; son épouse Élise, 24 ans; leurs enfants Alfred, Ernestine et Joseph.

#63 Benoît Aubin, 51 ans; son épouse Anna, 49 ans.

#64 Charles Goulet, 62 ans; son épouse Virginie, 53 ans; leurs enfants Selvina, Bénoni, Joséphine et Alphonse; leur fils adoptif Pierre Aubin.

#65 Magloire Couture, 60 ans; son épouse Philomène, 53 ans.

#66 Étienne Trahan, 54 ans; son épouse Joséphine, 25 ans; leurs enfants Adèle, Emma et Adélard.

#67 Raphaël Trahan, 49 ans (frère précédant Octave Trahan); son épouse Marie, 43 ans; leur fils Joseph.

#68 Michel Cameron, 37 ans; son épouse Délima, 37 ans; leurs enfants Joseph, Georges et Pierre.

#69 Antoine Marceau, 59 ans; son épouse Marie, 45 ans; leurs enfants Hénédine, Ernest, Pierre, Yvonne et Marie.

#70 Octave Trahan, né 18 juin 1853, 47 ans; Vitaline Marquis née le 29 septembre 1862, 38 ans; Yvonne née le 29 août 1895, 5ans; Alphonse né 14 mars 1898, 3 ans; Marcel né 16 avril 1900, 8 mois (décédé un peu plus tard à l'âge d'un an); Léda, née en février 1902 (?).

#71 Louis Guénette, 29 ans; son épouse Célanie (?), 19 ans; leurs enfants Alfred et Eugène.

#72 Damase Lapointe, 56 ans; son épouse Hermine, 54 ans; leurs enfants Adélard, Exarine (?), Azilda, Élodie, Amédée et Ephrem.

#73 Laurent Marceau, 56 ans; son épouse Césarie, 54 ans; leurs enfants Alfred, Émile et Arthur.

#74 Jean-Baptiste Béchar (conseiller municipal, il laissera son poste à Georges Larochelle en 1903), 32 ans; son épouse Olivine, 26 ans; leurs enfants Joseph, Fortunat, Marie, Ernest et Cyrille.

Bibliographie

- Notes sténographiques de A.R. Belliveau du procès dans la cause opposant Le Roi VS Joseph Gosselin, assermentées le 19 février 1903. Documents de la Collection Léonard Larochelle.
- GADOURY, Lorraine; et LECHASSEUR, Antonio. *Les condamnés(es) à la peine de mort au Canada, 1867-1976: un répertoire des dossiers individuels conservés dans le fonds du ministère de la Justice*, Division des archives gouvernementales Archives nationales du Canada, 1994.
- CÔTÉ, Eugène. *Au cœur de Bellechasse, Saint-Lazare, 150 ans de vie paroissiale*. Ateliers Marquis, Montmagny, 1982, pp. 236-237.
- Recensement canadien de 1901, en ligne.

Capsules d'histoire

par Claude Gignac

Passion FM (Radio-Bellechasse)¹ a diffusé pendant plus d'un an des capsules d'histoire à propos de Bellechasse. En tout, une centaine. Au fil des ans vous offre sous forme de chronique les textes qui ont servi de référence à notre collègue, Claude Gignac, membre du conseil d'administration de la Société historique de Bellechasse. Ces capsules peuvent être écoutées en allant sur le site de la Société historique.

Chronique N° 16 **Sainte-Claire**

La municipalité de Sainte-Claire devrait son nom à l'épouse de l'explorateur Louis Jolliet, Claire-Françoise Byssot². Ce n'est cependant qu'une hypothèse.

C'est la première paroisse catholique romaine érigée sous le système anglais, dont l'érection canonique date du 14 avril 1824. L'érection civile suivit peu de temps après, le 13 août 1824.

L'appellation Sainte Claire de Joliette fut utilisée jusqu'en 1955. Depuis, on parle de Sainte-Claire, tout simplement. Les premiers habitants de Sainte-Claire provenaient surtout de Saint-Henri, Saint-Michel et Saint-Vallier.

En 1926, une portion de son territoire forme la municipalité Louis-Joliette. Elle sera fusionnée à Sainte-Claire, en 1977. Le développement de Sainte-Claire comprendra aussi quelques hameaux.

Celui des Abénakis, soulignant la présence amérindienne à une certaine époque. Celui également d'Abénakis Station, relié à la présence d'une gare de chemin de fer, construite en 1910.

En 1877, on compte 8 écoles de rang. Une trentaine d'années plus tard, la Congrégation religieuse des Sœurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours construira un couvent. En 1958, la construction d'une école centrale amènera la fin des écoles de rang.

Comme partout dans Bellechasse, les habitants de Sainte-Claire, les Clairois et Clairoises, vivent d'abord et surtout de l'agriculture.

On comptera jusqu'à neuf moulins à farine à leur disposition. L'industrie laitière prit de l'expansion quand, en 1905, on créa la Coopérative laitière du Sud du Québec. Suivra une coopérative agricole, en 1945, qui permettra aux producteurs d'intensifier leur production. Finalement, une usine de transformation du lait naîtra en 1965.

D'un autre côté, en 1924, Eugène Prévost érigera une fabrique de meubles. S'y ajoutera, en 1930, la fabrication d'autobus à carrosserie en bois.

Au fil du temps, l'entreprise prendra de l'expansion pour se consacrer uniquement à la fabrication d'autobus. En 1947, elle portera le nom d'Atelier Prévost.

Une dizaine d'années plus tard, ce sera l'enseigne de Prévost Car qui naîtra et qu'on connaît encore aujourd'hui.

Chronique N° 17 **Les Acadiens**

L'histoire des Acadiens est bien connue, notamment celle d'Évangéline et de son amoureux Gabriel.

C'est en 1755 que se produisit le Grand Dérangement, autrement dit La Déportation des Acadiens par le conquérant anglais.

1 Indicatifs 100,5, 103,9, 105,5

2 17 octobre 1675, Louis Jolliet épouse Claire-Françoise Byssot, 19 ans, fille de François Byssot et de Marie Couillard.

Souffrant de malnutrition et de maladie, plusieurs Acadiens s'enfuirent, avant d'être déportés.

Ils prirent la direction de la baie des Chaleurs. D'autres se dirigèrent vers la région de Montréal, Nicolet, Bécancour. D'autres encore arrivèrent dans Bellechasse, du côté de Beaumont, Saint-Michel, Saint-Charles et Saint-Gervais.

C'est à Saint-Gervais qu'ils laissèrent le plus de traces. Ce sont eux qui déclenchèrent alors l'ouverture des terres à Saint-Gervais. On peut donc avancer que Saint-Gervais a des origines acadiennes.

On trouve d'ailleurs le drapeau acadien sur les armoiries de la municipalité. Aujourd'hui encore, à Saint-Gervais, on peut voir le drapeau acadien à certains endroits, bleu, blanc, rouge, avec une étoile jaune sur le fond bleu.

Les premiers arrivants acadiens s'installèrent dans la Concession Livaudière, qu'on appelait Nouvelle-Cadie. Plus tard, on créa la 2^e Cadie.

La plupart de ces Acadiens étaient originaires de Miramichi, au Nouveau-Brunswick, ou de l'île Saint-Jean, devenue l'île du Prince-Édouard. Fils de la mer, pêcheurs dans l'âme, beaucoup ne purent s'adapter à la vie de la terre.

En 1776, sur 55 familles, seules 25 sont restées.

Chronique N° 18 **Les quêteux**

Après la guerre 14-18, on les rencontre un peu partout sur les chemins, dans les rangs et les villages. Parfois craints, parfois appréciés et bienvenus, ce sont les « quêteux ».

Ce sont des cheminots, des bohémiens, des mendiants, des misérables, des vagabonds, des jeteux de sort, parfois même des charlatans à la langue bien pendue.

Pour résumer, des sans-abris. Ils sont sans travail, infirmes physiquement ou

mentalement, généralement d'un certain âge. Ils ont vu pleuvoir.

Les habitants leur offraient nourriture et gîte. Par charité chrétienne, tout simplement. Ou en échange d'un travail, ou d'un objet, couteau ou autre. Plusieurs familles possédaient un banc de quêteux. Plusieurs de ces quêteux avaient leur routine. Chaque saison les voyait revenir, dans tel village, telle famille.

Deux fois par année, ils répétaient ce cycle. Il y avait les quêteux de la région, plus connus. Il y avait les quêteux venus d'ailleurs, étrangers.

Les quêteux colportaient les nouvelles, d'un village à l'autre. C'étaient généralement les seuls bulletins de nouvelles de l'époque.

La majorité se déplaçait à pied, avec un gourdin ou une canne, un baluchon sur l'épaule. Les bohémiens, eux, voyageaient dans des voitures couvertes de bâches, tirées par des chevaux. Ils faisaient peur aux enfants. On leur donnait la réputation d'enlever des enfants.

On craignait également les jeteux de sort, soi-disant sorciers. Si on ne leur faisait pas la charité, ils pouvaient suffisamment provoquer des fausses-couches chez les femmes enceintes, ou aller arrêter les poules de pondre; ils pouvaient même rendre inculte le jardin, etc, etc...

Beaucoup de mythes et de légendes suivaient le quêteux, beaucoup de mystère aussi...

Beudoin Roy Lavallée
Comptables agréés

CA Comptables agréés du Québec

Serge Lavallée, C.A.

Tél.: 418 883-4747
Télec. 418 883-3722

SAINTE-CLAIRE: 76, boul. Bégin, Sainte-Claire, Québec G0R 2V0
QUÉBEC: 1000 route de l'Eglise, 6^e étage, bureau 695, Québec (Québec) G1V 3V9



O'Farrell



Lapierre



JOHN O'FARRELL et LUCIE LAPIERRE, grands-parents

« Nous croyons à l'importance du patrimoine et de l'histoire de Bellechasse pour les générations actuelles et futures et nous encourageons les actions entreprises pour leur mise en valeur. Notre caisse aussi. »

Caisse Desjardins des
Monts et Vallées de Bellechasse

Caisse Desjardins du
Coeur de Bellechasse

Caisse Desjardins
des Seigneuries de Bellechasse



Desjardins
Caisses de Bellechasse